

# 3\_2 NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE

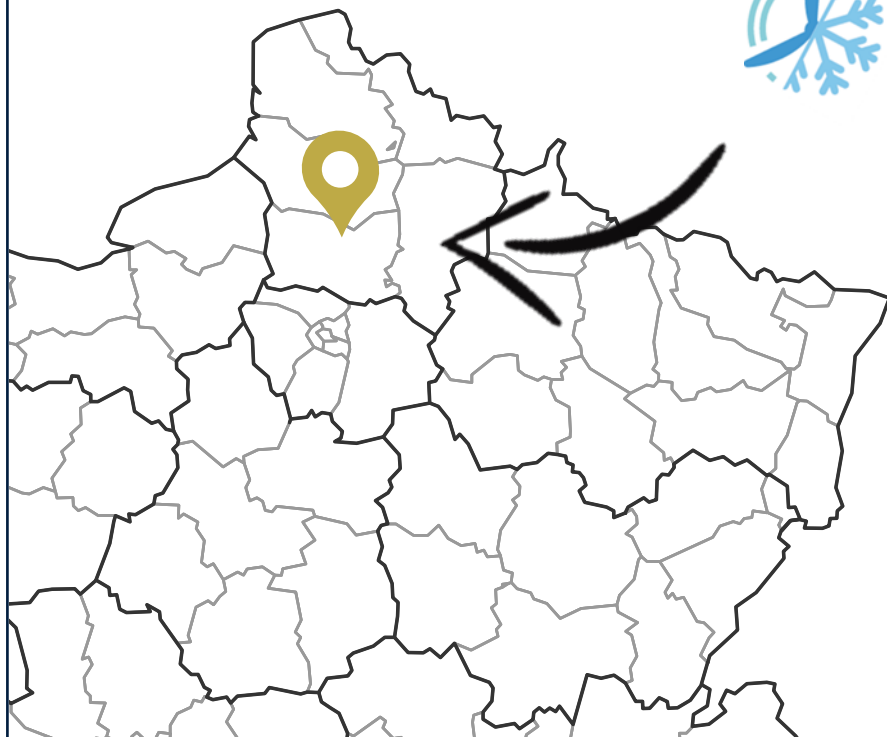
## ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ PUBLIQUE PARC ÉOLIEN « LES FROIDS VENTS »

Contact à privilégier :

Alban GODFRIND  
Chef de projet  
213 Boulevard de Turin  
59777 LILLE  
+33 (0)3 20 51 16 59

RENEWABLE POWER  
**rp**GLOBAL

 Parc éolien  
**Les Froids Vents**



- > Commune de Chepoix
- > Département de l'Oise (60)
- > Parc éolien « Les Froids Vents »



**RP GLOBAL**  
RENEWABLE POWER

# Préambule

Le présent document est une pièce constitutive des différents documents composant le dossier de demande d'autorisation environnementale concernant le projet du parc éolien «Les Froids Vents».

**Ce dossier est présenté par RP GLOBAL France, porteur du projet, pour le compte de la SARL « Les Froids Vents».**

La configuration de ce projet est le résultat de la prise en compte de plusieurs critères :

- Le potentiel du site
- L'adéquation avec les politiques locales et zones identifiées
- L'impact écologique
- Le respect du patrimoine territorial et paysager
- Les volontés locales quant à l'intégration du parc

Le parc éolien des froids Vents est donc le fruit d'une co-construction entre RP GLOBAL France et les acteurs locaux, grâce à différents temps d'échanges et de travail sur toute la durée du développement du projet.

Au-delà de permettre la bonne information des habitants, cette instance a permis de déceler des points de sensibilité ressentis par la population. Les échanges issus de cette concertation ont permis l'élaboration de mesures en adéquation avec les attentes du territoire. La situation sanitaire actuelle ne nous permettant plus d'effectuer ses RDV de travail en présentiel, nous avons axés la communication du projet, depuis mars 2020, sur une stratégie digitale et un site internet officiel d'informations autour du projet, disponible ici :

## LE PROJET EN BREF :

4

ÉOLIENNES

180

MÈTRES BOUT DE  
PALE

18

MW

14 000

TONNES DE CO2  
EVITÉES PAR AN

12 000

FOYERS ALIMENTÉS  
(Chauffage inclus)



QUALITÉ



INNOVATION



PROXIMITÉ



CONCERTATION



CITOYEN



DURABLE

RENEWABLE POWER  
**rpGLOBAL**  
FRANCE



# Nos valeurs fondamentales



## QUALITÉ :

RP GLOBAL est en recherche permanente d'une qualité irréprochable dans le développement de ses projets, et ce à toutes les étapes, envers son équipe interne et ses partenaires, afin de garantir aux territoires un projet durable et sain.

## INNOVATION :

Grâce à son expérience et à la solidité de son groupe, RP GLOBAL adopte une approche innovante sur les projets développés : nouvelles énergies (photovoltaïque), mix énergétique (photovoltaïque et éolien), concertation adaptée aux nouveaux usages, outils de communication, ...

## PROXIMITÉ :

Avec la mise en place d'une équipe projet dédiée, du foncier jusqu'à l'exploitation du parc, au plus proche des acteurs du territoire.

## CONCERTATION :

C'est par l'acceptabilité qu'un projet gagne en qualité et devient durable. RP GLOBAL s'engage sur le territoire à informer régulièrement sur les avancées des projets grâce à des permanences, Comités Locaux de Suivi, réunions d'information, sites internet dédiés et outils digitaux.

## CITOYEN :

Pour des projets fédérateurs, liés aux volontés citoyennes, pour contribuer à atteindre les objectifs fixés par l'Etat, et œuvrer pour la transition énergétique des territoires.

## DURABLE :

RP GLOBAL devient un membre actif des communautés locales sur lesquelles chaque projet s'implante et souhaite ainsi construire un rapport sain et durable avec toutes les parties prenantes.



## I- Sommaire

I-	Sommaire .....	5
II-	Cadrage préalable .....	6
	a. L'éolien au cœur de la transition énergétique .....	6
	b. Les alternatives renouvelables de production d'électricité .....	6
	c. En Europe .....	6
	d. En France .....	6
	e. L'éolien demain en France .....	6
	f. Les atouts de l'énergie éolienne .....	7
	g. Le coût de l'énergie éolienne.....	7
	h. C'est quoi une éolienne ?.....	8
III-	Présentation du demandeur .....	9
	a. Organigramme .....	9
	b. Le groupe RP Global.....	9
	c. RP GLOBAL France .....	10
	d. Méthode de travail .....	10
IV-	La procédure d'autorisation .....	11
V-	Un projet de territoire .....	12
	a. Localisation du projet.....	12
	b. Description du projet .....	12
VI-	Construction de la concertation .....	13
	a. Notre fonctionnement .....	13
	c. Un projet au cœur des politiques publiques et territoriales .....	13
	d. Les actions de concertation du projet.....	4
	e. Une concertation hybride imposée.....	4
VII-	L'environnement du projet .....	5
	a. Contraintes et enjeux humains .....	5
	b. Contraintes et enjeux techniques .....	5
	c. Contraintes et enjeux paysagers .....	6
	d. Contraintes et enjeux écologiques .....	7
VIII-	Photomontages .....	12
	a. PM 01 - Sortie Ouest de Bacouël.....	12
	b. PM 03 - Sortie Sud de Bacouël .....	13
	c. PM 04 - Sortie Nord de Chepoix.....	14
	d. PM 06 - Sortie Ouest de Chepoix .....	15
	e. PM 13 - Entrée du Théâtre antique de Vendeuil-Caply.....	16
	f. PM 19 - Sortie Nord-Ouest de Bonvillers.....	17
	g. PM 23 - Sortie Sud-Est de Breteuil .....	18

	h. PM 27 - Belvédère du site de Folleville .....	19
IX-	Mesures ERC.....	20
X-	Mesures d'accompagnement.....	21
XI-	Le futur parc éolien.....	22
	a. La pré-construction.....	22
	b. La construction.....	23
	c. Sécurité, qualité, environnement, à tout instant : .....	24
	d. L'exploitation de nos parcs.....	24
	e. Articulations des principaux intervenants : .....	25
	f. Moyens humains et techniques mis en œuvre :.....	25
XII-	Les retombées pour le territoire .....	27



Photomontage du parc éolien des Froids Vents - Vue depuis la chapelle Saint-Eloi



## II- Cadrage préalable

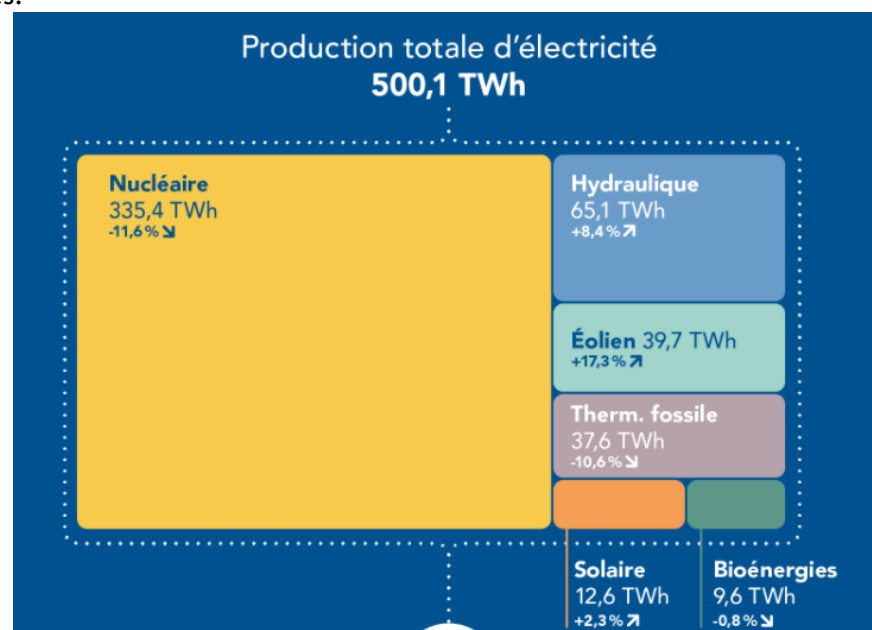
### a. L'éolien au cœur de la transition énergétique

L'électricité, l'énergie produite par les électrons (du grec « êlektron », signifiant ambre jaune), fait partie de ces éléments que l'on utilise sans s'en rendre compte. Elle est une part indispensable au fonctionnement de la vie domestique et matérielle moderne.

Jusqu'aux années 90, ce sont les énergies fossiles (par leur faible coût et leur capacité à produire massivement) qui ont permis de répondre aux besoins grandissant de notre monde en constante croissance. Depuis les années 90, la constatation des changements climatiques et la perspective de la raréfaction de certaines matières premières, incitent au changement et à la mise en place d'une ambition partagée concernant la diminution des émissions de CO<sub>2</sub>. C'est depuis le Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio, en 1992, qu'entrent les balbutiements de la transition énergétique mondiale dans les plans d'action de nombreux gouvernements.

### b. Les alternatives renouvelables de production d'électricité

Ainsi, depuis 20 ans, différents plans d'actions gouvernementaux, dont l'Accord de Paris signé en France en décembre 2015 et rendu opérationnel par la COP 24 en décembre 2018, éditent plusieurs scénarios afin de contenir le réchauffement climatique à une augmentation des températures terrestres d'au maximum 3°C, définissent, entre autres, la mise en place, et le développement des énergies renouvelables et le remplacement des énergies fossiles.



En France, des avancées majeures ont été faites ces dernières années, où la part de l'énergie produite par des sources renouvelables dans la consommation finale brute s'élève à 25,4%. (Source RTE - bilan électrique 2020)

Les principaux atouts de l'utilisation de ses sources d'énergies alternatives et renouvelables sont nombreux :

- Réduction des gaz à effet de serre
- Diversification de l'approvisionnement
- Limitation de l'interdépendance entre les états
- Création d'emplois

La Programmation Pluriannuelle de l'Energie, validée depuis le 21 avril 2020 par le gouvernement français, prévoit d'élever la trajectoire du pays afin d'atteindre une capacité d'installation de 113GW d'EnR d'ici fin 2028, avec en ligne de mire la neutralité carbone d'ici 2050.

Le renforcement du développement de ces sources d'énergies renouvelables est un enjeu majeur pour le territoire français. Ce sont 33 millions de compteurs électriques qui sont déployés et qui assurent l'éclairage et le chauffage

des foyers. En 2020, la France a effectivement consommé 449 TWh, contre 473 TWh en 2019, soit une chute de 5,1%. Des besoins qui ne cessent de croître, avec le développement et la diversification des appareils électroménagers et des objets connectés.

L'énergie éolienne, en constante évolution, et grâce à des objectifs ambitieux de l'Etat Français, permettra au pays de remplir les objectifs fixés par les accords internationaux, répondre à nos besoins croissants en électricité, et ainsi réussir notre transition énergétique.

L'année 2019 a été une année de croissance pour l'éolien au niveau mondial, avec l'installation de nouvelles éoliennes totalisant 60,4 GW de capacité, soit 19% de plus qu'en 2018. Il s'agit du deuxième meilleur résultat de l'histoire après l'année 2015, qui porte la capacité mondiale cumulée de l'éolien à 651 GW en 2019.

Du côté de l'éolien offshore mondial, on a enregistré de nouvelles installations pour 6,2 GW en 2019. Pour la première fois, l'offshore a ainsi représenté 10% des capacités nouvellement installées sur cette année. Un cap important, rendu possible par la Chine et l'Europe, qui représentent respectivement 39% et 60% des nouvelles installations. La capacité cumulée de l'offshore a désormais dépassé 29,1 GW au niveau mondial, soit 4,5% de la capacité éolienne totale, et 26% de plus qu'en 2018.

Les cinq principaux marchés mondiaux en 2019 pour les nouvelles installations étaient la Chine, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Inde et l'Espagne, avec à eux seuls 70% des nouvelles installations mondiales en 2019. Mais le classement des cinq pays ayant le plus de capacité éolienne cumulée reste toutefois inchangé : la Chine, les États-Unis, l'Allemagne, l'Inde et l'Espagne, qui représentent ensemble 72% du parc éolien mondial.

### c. En Europe

L'Europe a installé 14,7 GW de nouvelle capacité éolienne en 2020. C'est 6% de moins qu'en 2019 notamment pour l'éolien terrestre en raison de l'impact du COVID sur les chaînes d'approvisionnement. L'Europe dispose désormais de 220 GW de capacité éolienne. Et l'éolien représentait 16,4% de l'électricité consommée par l'UE-27 et Royaume-Uni en 2020. 88% des nouvelles installations éoliennes de l'année dernière étaient à terre.

En 2020, l'énergie éolienne en Europe a produit 458 TWh. (Source Wind Europe)

La France avec plus de 18 GW de puissance totale installée à fin 2020, est le 3ème pays en Europe en termes de volume derrière l'Allemagne (63 GW), l'Espagne (27 GW) (le Royaume-Uni ne faisant plus partie de l'UE représente une puissance totale de 24 GW).

### d. En France

En France, la puissance éolienne totale raccordée était de 17 610 MW au 31 Décembre 2020. Toute cette capacité éolienne est terrestre. 993 MW ont été raccordés depuis le début de l'année 2020. La production des énergies renouvelables a été pour sa part en hausse (+ 17 % pour l'éolien, + 8 % pour l'hydraulique et + 2,3 % pour le solaire). En 2020, la production éolienne a été de 39 700 GWh soit 8,9% de la consommation électrique nationale. Avec une production de 39,7 TWh, soit 7,9 % de la production française, la production d'origine éolienne dépasse celle des centrales à gaz et devient la troisième source de production d'électricité en France.

La production d'électricité de la région Nouvelle Aquitaine en 2020 est en hausse par rapport à l'an dernier avec notamment une production d'électricité d'origine renouvelable en hausse grâce à un parc éolien (+ 116 MW supplémentaires) et solaire qui continuent de croître, représentant respectivement 1168 MW installés pour l'éolien et 2 667 MW installés pour le PV à fin 2020. La filière éolienne a produit 2,4 TWh d'énergie électrique en 2020 sur la région (vs. 2 TWh en 2019) grâce à un parc de production en croissance constante depuis plusieurs années et à l'installation de parc toujours plus performants. La région Nouvelle Aquitaine a produit, à elle seule, environ 5,80% de la production éolienne en France. Les énergies renouvelables, dans leur ensemble, ont représenté 20% de la production du mix énergétique régional en 2019 contre 15,5% en 2018.

La baisse des coûts corrélés à la hausse du facteur charge progressif, font actuellement de l'éolien, l'énergie renouvelable la plus compétitive en France.

### e. L'éolien demain en France

Les engagements de la France dans le déploiement de la filière sont inscrits dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Les objectifs sont fixés pour 2023 et 2028, qui fixe les priorités d'actions des pouvoirs publics dans le domaine de la transition énergétique, et a attribué début 2020 des objectifs ambitieux pour la filière éolienne. Pour l'éolien terrestre, la puissance installée devra atteindre 24,6 GW à fin 2023. A l'horizon 2028, ce seront 34,1 GW pour une option basse, et 34,7 GW pour une option haute, qui devront être implantés en France métropolitaine. L'éolien veut donc s'imposer en France comme un pilier d'une société tournée vers l'avenir, les énergies renouvelables et la transition énergétique.

Les efforts sur la recherche, l'innovation et la structuration du marché font de l'éolien une solution fiable avec de multiples applications et de multiples formes de production. Leurs coûts pourraient également baisser de 10% à 15% d'ici à 2025. L'éolien s'impose ainsi en France comme un pilier d'une société tournée vers l'avenir, les énergies renouvelables et la transition énergétique.

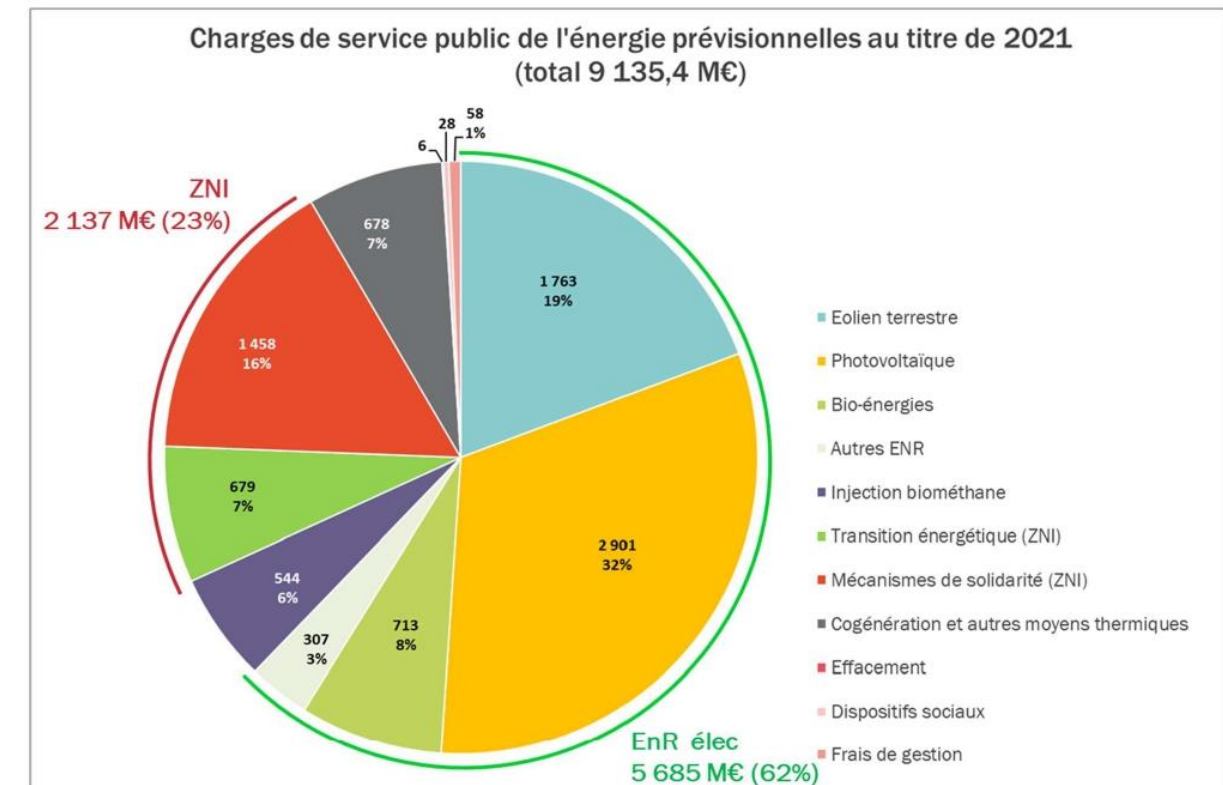
#### f. Les atouts de l'énergie éolienne

En matière d'électricité, les énergies renouvelables représentent une chance de limiter notre impact sur l'environnement. L'énergie éolienne est un allié naturel puisqu'elle n'émet ni gaz à effet de serre ni déchets toxiques. Au cœur des territoires, les citoyens se tournent désormais vers de nouveaux modes de consommations plus responsables et écologiques. Cette prise de conscience, et notre besoin collectif de mettre en œuvre la transition énergétique, font de l'éolien la clef de voûte d'un avenir où les générations futures disposeront d'une énergie propre, sûre et inépuisable. C'est aussi une énergie qui :

- Stimule l'emploi et l'économie locale ;
- Prend en compte son environnement, le maintien et le protège ;
- Lutte contre le réchauffement climatique.

#### g. Le coût de l'énergie éolienne

L'éolien, comme les autres sources d'énergies renouvelables, a bénéficié d'un soutien depuis plusieurs années et challenge désormais toutes autres formes d'énergies. Il représente aujourd'hui un coût très faible sur la facture du consommateur pour contribuer à un mix énergétique plus transparent, stable et écologique.



Délibération n° 2020-177 : Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 15 juillet 2020 relative à l'évaluation des charges de service public de l'énergie pour 2021

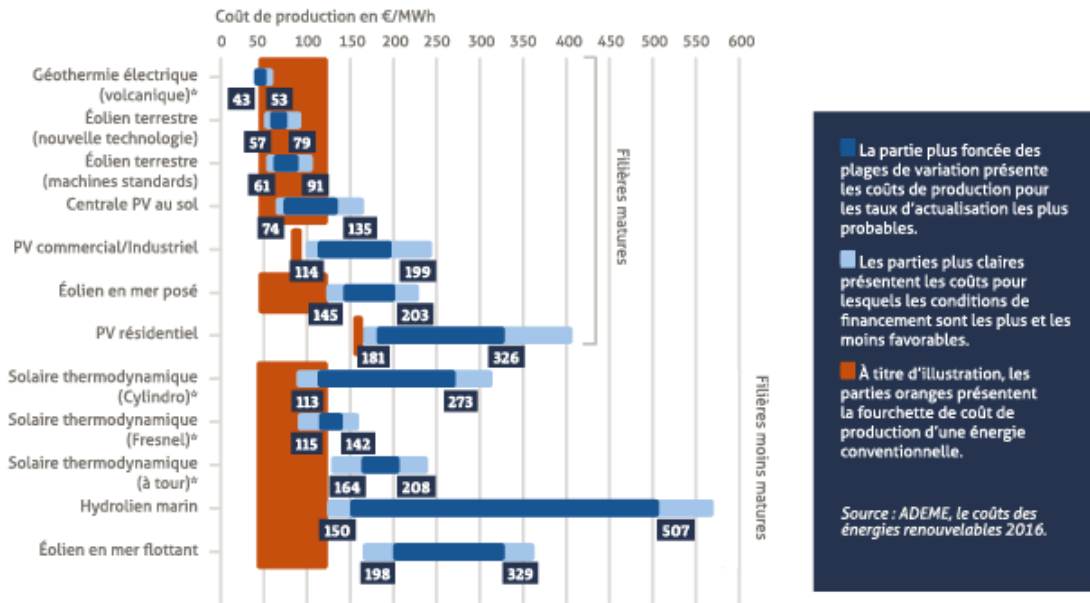
Ce que paye les consommateurs via leur facture d'électricité c'est la Contribution au Service Public de l'Électricité (CSPE). En 2021, 19 % du montant total de la CSPE est destiné au soutien du développement éolien<sup>1</sup>. Le coût annuel du soutien à l'énergie éolienne pour un ménage consommant 2,5 MWh par an représente environ 10.7 € en 2021, soit 0.89 € par mois.

(<sup>1</sup>La part des énergies renouvelables électriques dans le budget CSPE est de 62 %, le reste est destiné à d'autres énergies, au développement des réseaux, etc. Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 13 juillet 2017 - Source France Energie Eolienne)

Avec le passage progressif aux appels d'offres, le soutien de l'État accordé à la production d'énergie éolienne se réduit. Pour les installations de moins de 6 éoliennes, le niveau a été fixé en 2017 entre 40 et 72 €/MWh pendant 20 ans.

Depuis ces premiers appels d'offre portant sur la réalisation et l'exploitation de parcs éoliens terrestres, le prix moyen du MWh est en nette baisse.

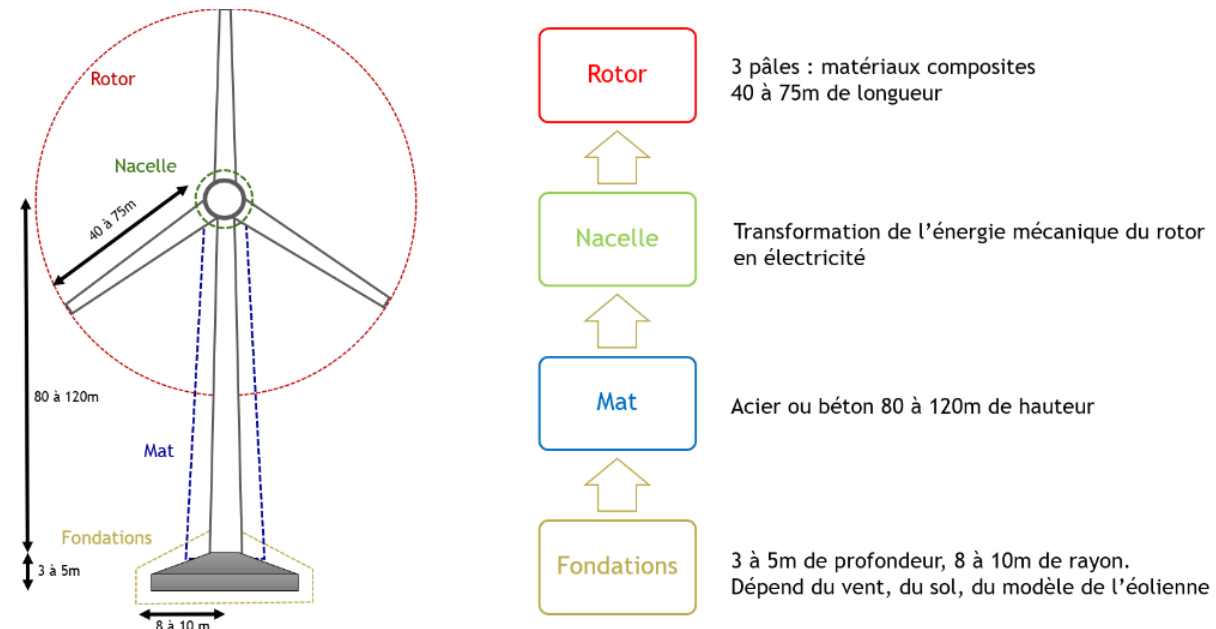
### Coûts complets de production en France pour la production d'électricité renouvelable



@FEE

### h. C'est quoi une éolienne ?

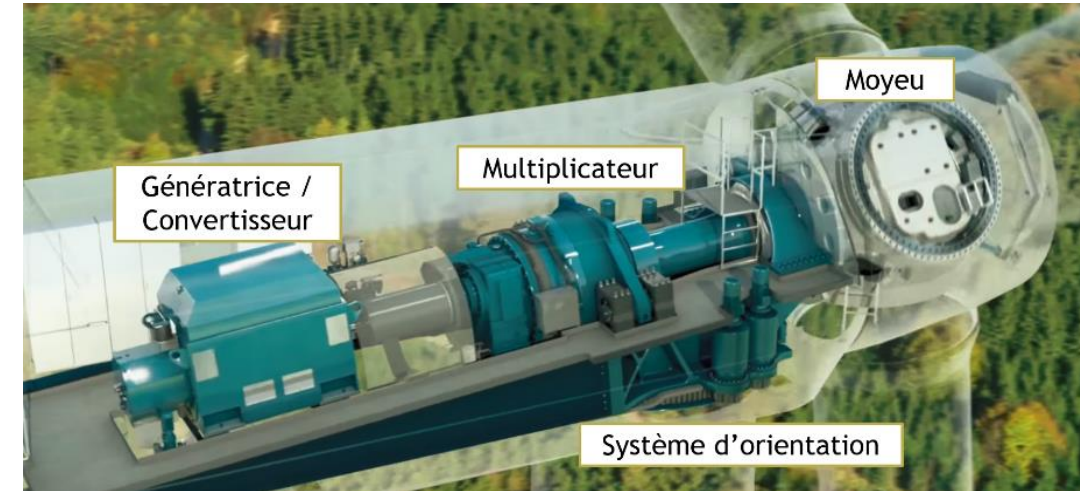
L'énergie éolienne (prend sa racine du mot grec Eole, le Dieu du vent) est l'énergie produite grâce au vent. Une éolienne est une machine permettant de convertir l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique. Cette énergie mécanique éolienne a été utilisée au cours des âges pour pomper l'eau ou moudre le grain. Depuis, cette énergie sert à alimenter nos foyers grâce à leur raccordement au réseau français.



@RPGLOBAL

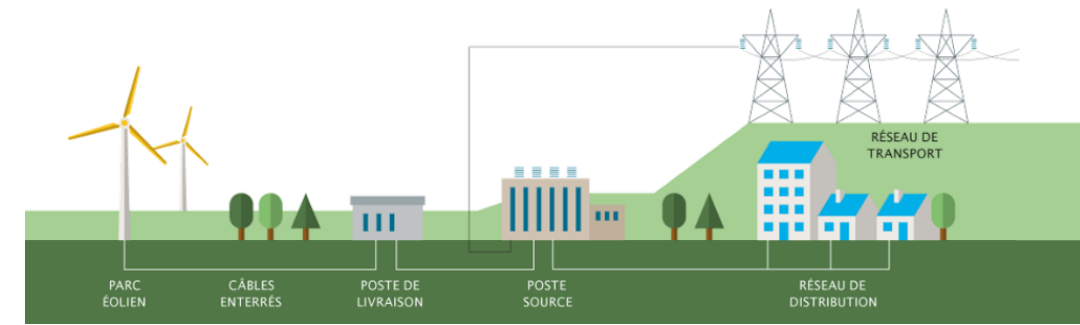
Le principe de fonctionnement de l'énergie éolienne repose sur la transformation de l'énergie cinétique en énergie électrique : le vent fait tourner des pales qui font elles même tourner le générateur de l'éolienne. À son tour le générateur transforme l'énergie mécanique du vent en énergie électrique. Le courant électrique est ensuite transformé et injecté dans le réseau électrique.

Composition d'une nacelle :



@RPGLOBAL

Fonctionnement d'un parc éolien :



@RPGLOBAL

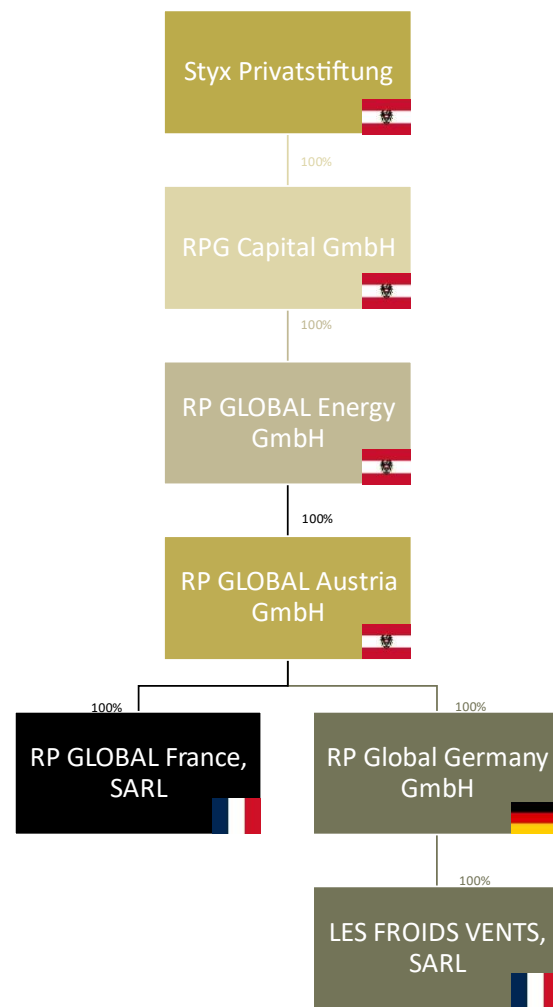


### III- Présentation du demandeur

IDENTITE DU DEMANDEUR	CONTACT ET CORRESPONDANCE
Dénomination : LES FROIDS VENTS Forme Juridique : Société à responsabilité limitée (Société à associé unique) SIRET établissement principal : 90153640900013 SIRET Etablissement secondaire : 90153640900021 Adresse : 96 Rue Nationale - 59000 LILLE Signataire : Pierre MULLER en sa qualité de Gérant	Assistance à Maitrise d'ouvrage : RP GLOBAL Adresse de correspondance : RP GLOBAL France 213 boulevard de Turin 59777 - LILLE  Contact et Coordonnées : Alban GODFRIND - Chef de projet Tel : +33 (0)3 74 28 03 00 / +33 (0)6 17 29 66 65 Mail : a.godfrind@rp-global.com

#### a. Organigramme

La SARL « LES FROIDS VENTS », créée en Mai 2021 pour assurer le développement, la construction et l'exploitation du parc éolien des Froids Vents, sur la commune de Chepoix, fait partie du portefeuille de projets développés par RP Global France, filiale de RP GLOBAL Energy GmbH, société autrichienne, elle-même filiale de RPG Capital GmbH.



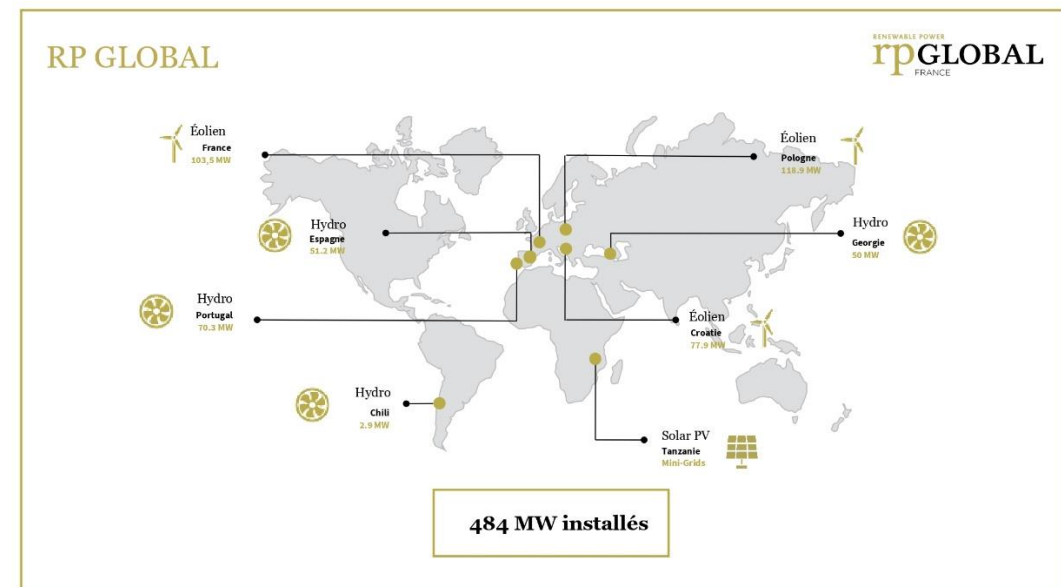
Organigramme RP GLOBAL GmbH précisant l'actionariat de la SARL "Les Froids Vents" - Mai 2021 -

#### b. Le groupe RP Global

RP Global est développeur, investisseur, constructeur, opérateur et producteur indépendant d'électricité avec plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des énergies renouvelables, et se spécialise dans les projets hydroélectriques, éoliens et solaires photovoltaïques.

Le groupe a démarré ses activités dans l'énergie à la fin des années 1980, avec le développement, le financement et la construction d'une vingtaine de projets mini-hydro en Autriche, suivi par 8 projets mini-hydro au Portugal et en Espagne dans les années 1990.

Aujourd'hui, ce sont plus de 4 GW en développement pour le groupe RP GLOBAL, dont 1 000 MW en France, sur les énergies hydroélectriques, éoliennes, et photovoltaïques



Déclinaisons des portefeuilles projets du groupe RP GLOBAL par pays d'implantation - Mai 2021 -

Le haut niveau de qualification des équipes RP GLOBAL leur confère les connaissances nécessaires pour intervenir à toutes les étapes d'un projet éolien :

- L'accompagnement des acteurs territoriaux concernés : élus, propriétaires, citoyens ;
- Le développement de projets ;
- La mise en concurrence et la contractualisation avec les différents acteurs en amont, pendant et en phase d'exploitation du projet ;
- L'analyse économique et la viabilité des projets développés ou acquis ;
- La coordination et la supervision de la construction et de la mise en service des installations.

Le groupe RP Global, depuis 2015, diversifie ses activités en incorporant dans leur mix-technologique le solaire photovoltaïque, comme cela a été antérieurement le cas avec l'introduction de l'éolien dans ses actifs :



- En Espagne, avec le projet solaire photovoltaïque « Carril » d'une puissance de 400 MW situé au sud de l'Espagne. La construction de ce projet, le plus grand qu'ait connu RP Global, est prévue début 2022.
- En Afrique, en tant qu'actionnaire principal de JUMEME Rural Power Supply Ltd., fournisseur de services solaires avec de larges actifs en Tanzanie, mais également en tant qu'investisseur dans Oolu Solar, fournisseur de matériel solaire de production électrique pour le grand public.
- En France, depuis 2019, où s'est mis en place une équipe et un bureau à Bordeaux, spécialisés en photovoltaïque avec des objectifs de développement sur tout le territoire national.

Photographie du parc photovoltaïque "Karad" - Bulgarie

La maîtrise des énergies renouvelables, l'expérience dans le financement de projet ainsi que l'équipe multidisciplinaire constituent pour RP Global une base solide de travail dans ce secteur.

### c. RP GLOBAL France

La filiale RP Global France, fondée en 2008, emploie 25 collaborateurs à Lille, où se trouve son siège, et à Bordeaux. Son équipe multidisciplinaire couvre tous les métiers du développement, du financement, de la construction, de l'exploitation de parcs éoliens et de centrales photovoltaïques.

A ce jour, la société a construit 140 MW éoliens et assure l'exploitation de 60,5 MW. Plus de 1000 MW sont en développement à travers le territoire national à l'Horizon 2024 pour ainsi contribuer activement à atteindre les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie en France, validée depuis 2020, qui prévoit d'élever la trajectoire du pays afin d'atteindre une capacité d'installation de 113GW d'EnR d'ici fin 2028, avec en ligne de mire la neutralité carbone d'ici 2050.



Liste des parcs en exploitation, développés et/ou construits par RP GLOBAL France, description du portefeuille de projets - Mai 2021 -

Selon les besoins, RP Global France s'appuie également sur les compétences transversales du groupe qui possède des antennes à Vienne, Hambourg et Madrid.

### d. Méthode de travail

Pour mener à bien les projets et se donner les meilleures chances de réussite, RP GLOBAL France est présent dans toutes les étapes du projet, puis du parc éolien :



IDENTIFICATION DES SITES POTENTIELS



PRESENTATION DU PROJET AU TERRITOIRE ET AUX PARTIES PRENANTES



CONTRACTUALISATION AVEC LES PROPRIETAIRES ET EXPLOITANTS AGRICOLES



ETUDE D'IMPACT ET DE DANGER DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE D'AUTORISATION UNIQUE



CONCERTATION LOCALE



MONTAGE DE DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET D'AUTORISATIONS



CONSTRUCTION



EXPLOITATION



VALORISATION DES REALISATIONS

L'ensemble de ces actions permet de construire un projet en adéquation avec son environnement, nos engagements, et partagé par tous.

## IV- La procédure d'autorisation

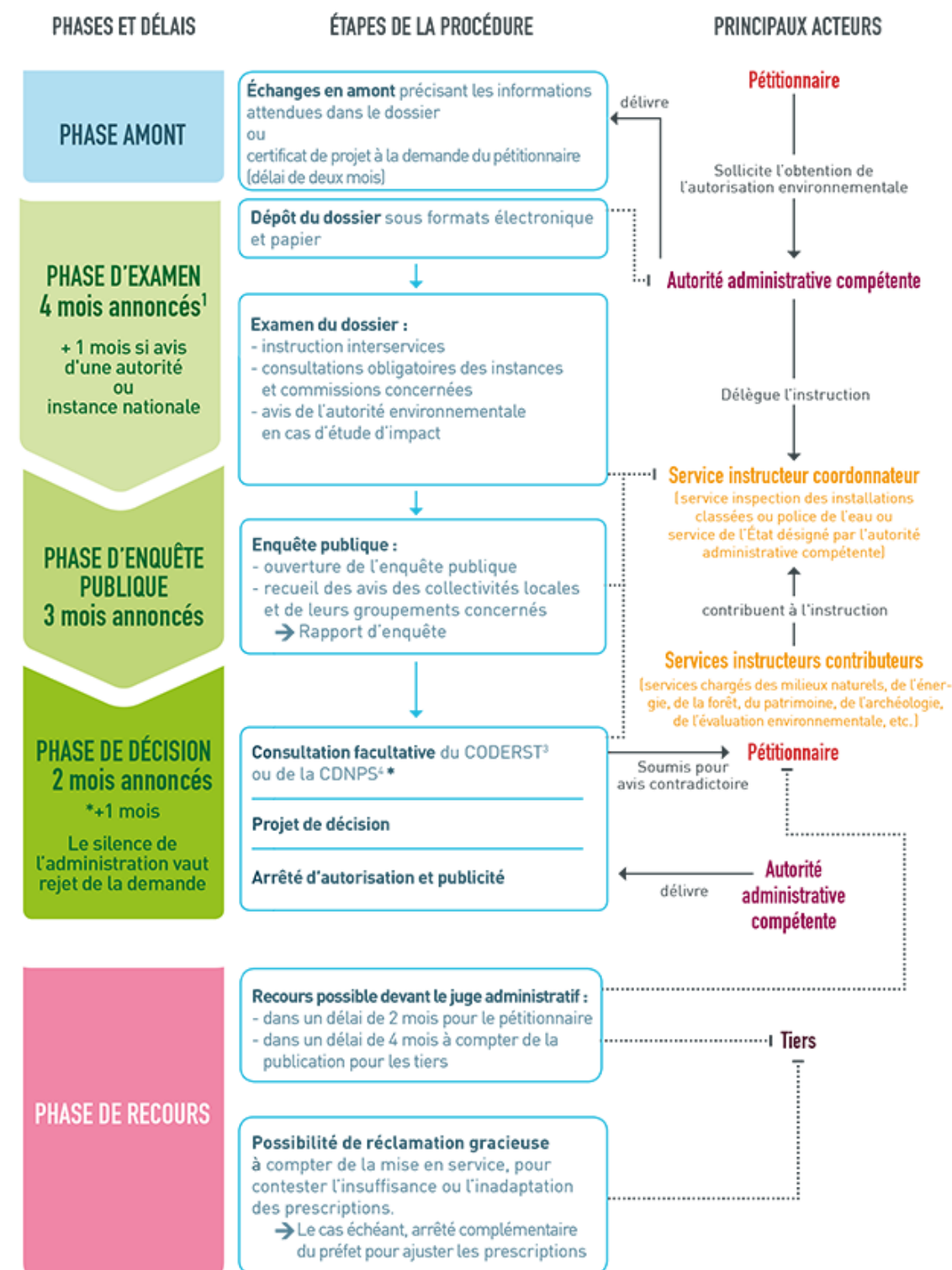
Depuis le 1er mars 2017, les projets de parcs éoliens sont soumis à une autorisation environnementale unique. Cette démarche, issue de la volonté de simplifier les démarches administratives des porteurs de projet et de renforcer l'information et la participation du public, a été créée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire dans le cadre de la modernisation du droit de l'environnement.

Les différentes procédures et décisions environnementales requises pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et les Installations, Ouvrages, Travaux et Activités (IOTA) soumises à autorisation sont donc aujourd'hui fusionnées au sein d'une Autorisation Environnementale Unique.

Elle inclut l'ensemble des prescriptions des différentes législations applicables et relevant des différents codes :

- Code de l'environnement : autorisation ICPE, autorisation spéciale au titre de la législation des sites classés, dossier Loi sur l'eau, demande de dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces et habitats protégés, étude Natura 2000... ;
- Code forestier : autorisation de défrichement ;
- Code de l'énergie : autorisation d'exploiter les installations de production d'électricité ;
- Code des transports, code de la défense et code du patrimoine : autorisation pour l'établissement d'éoliennes.

## LES ÉTAPES ET LES ACTEURS DE LA PROCÉDURE



1. Ces délais peuvent être suspendus, arrêtés ou prorogés : délai suspendu en cas de demande de compléments ; possibilité de rejet de la demande si dossier irrecevable ou incomplet ; possibilité de proroger le délai par avis motivé du préfet. 2. CNPN : Conseil national de la protection de la nature. 3. CODERST : Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques. 4. CDNPS : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

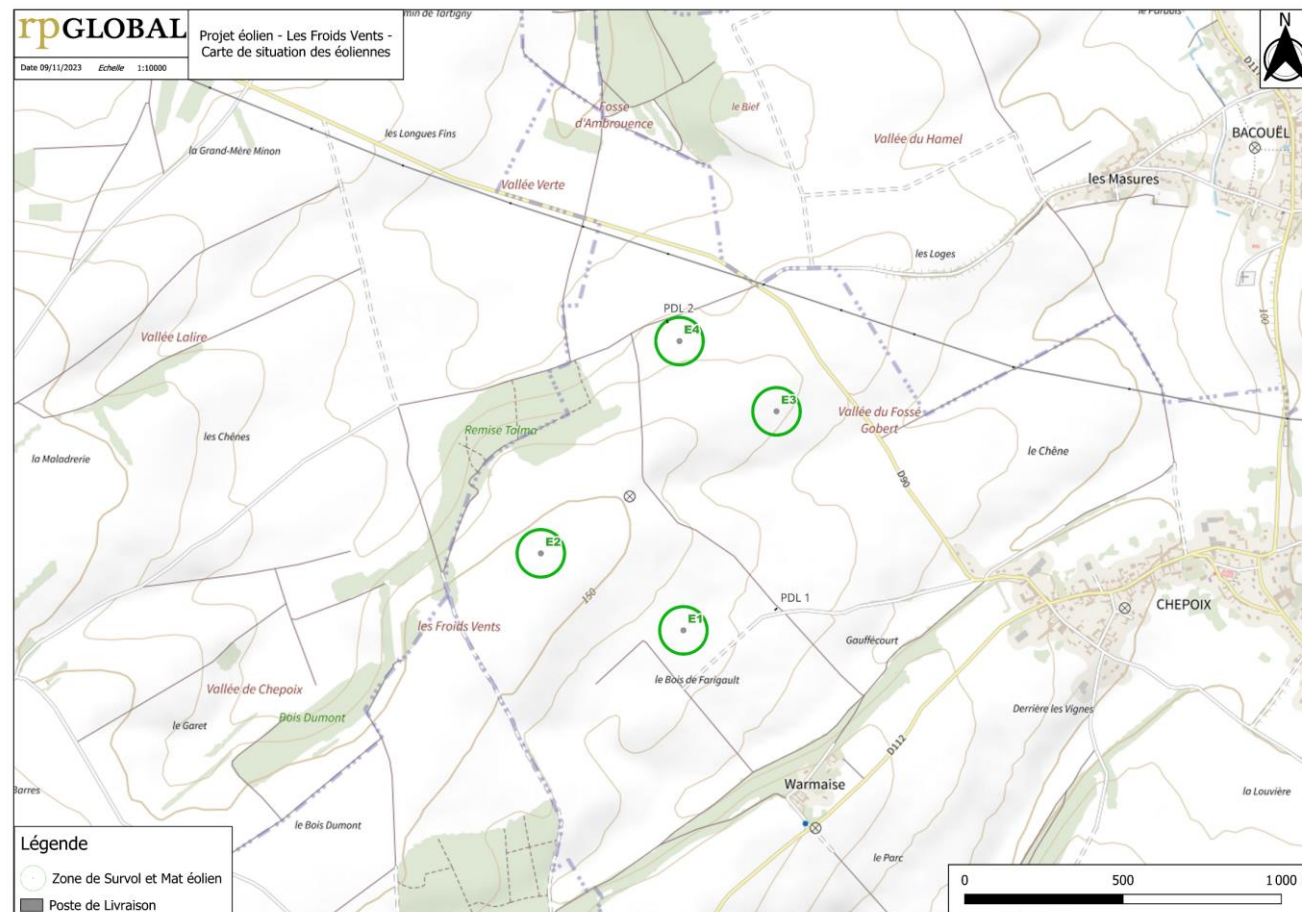
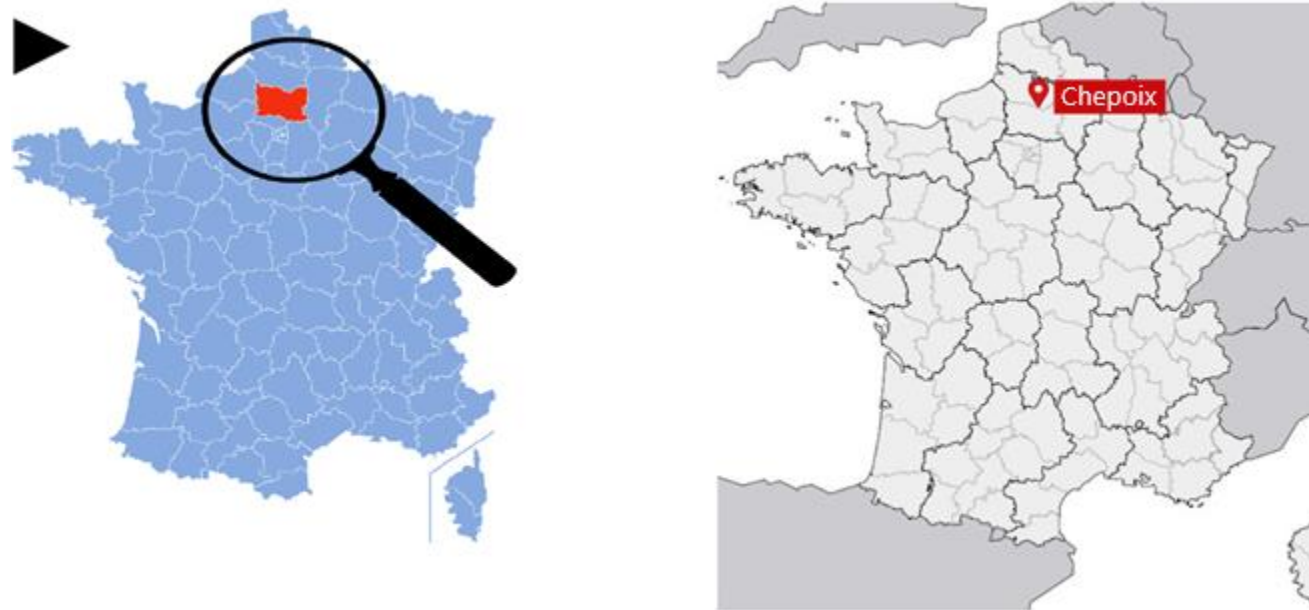
Copyright : Ministère de l'Environnement



## V- Un projet de territoire

### a. Localisation du projet

Le projet de parc éolien des Froids Vents se situe dans le département de l'Oise sur la commune de Chepoix.



### b. Description du projet

Le projet éolien des Froids Vents se compose de 4 éoliennes. Les installations sont situées à l'ouest de la commune de Chepoix.

La demande est donc faite pour un modèle, à savoir Vestas V150. Les caractéristiques de la machine sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Eolienne	VESTAS V150
Puissance nominale	4 500 kW
Diamètre du rotor	150 m
Longueur d'une pale	73,6 m
Hauteur de moyeu	105 m
Hauteur en bout de pale	180 m

Les coordonnées des éoliennes sont précisées dans le tableau ci-dessous :

Eoliennes	E1	E2	E3	E4	PdL 1	PdL 2
Coordonnées Lambert 93 x	653755	653305	654049	653743	654047	653704
Coordonnées Lambert 93 y	6945143	6945387	6945835	6946057	6945210	6946119
Coordonnées WGS84 Longitude	2,3605535	2,3543039	2,3645416	2,3602852	2,3645835	2,3597389
Coordonnées WGS84 Latitude	49,6038011	49,605961	49,6100407	49,6120134	49,6044243	49,6125677
Altitude au sol (m NGF)	135,66 m	153,11 m	131,33 m	125,36 m	125 m	121 m
Hauteur Moyeu (m)	105	105	105	105	-	-
Diamètre max du rotor (m)	150	150	150	150	-	-
Hauteur bout de pale (m)	180	180	180	180	-	-

## VI- Construction de la concertation

### a. Notre fonctionnement

La réalisation d'un projet éolien sur un territoire représente un changement important pour les différents acteurs qui le composent. Mais cela constitue également une opportunité de travailler à un projet plus global de transition écologique et énergétique de nos territoires.

RP Global s'attache donc, via ses projets, à encourager les comportements ayant un impact positif sur l'environnement, à la fois chez les plus jeunes, mais aussi chez les plus expérimentés. Cela se traduit par l'organisation de plusieurs actions pédagogiques pouvant être menées tout au long du projet. Au-delà de l'information pure autour du projet, ces actions permettent d'intégrer plusieurs niveaux de communication permettant ainsi de :



CREER LE DIALOGUE

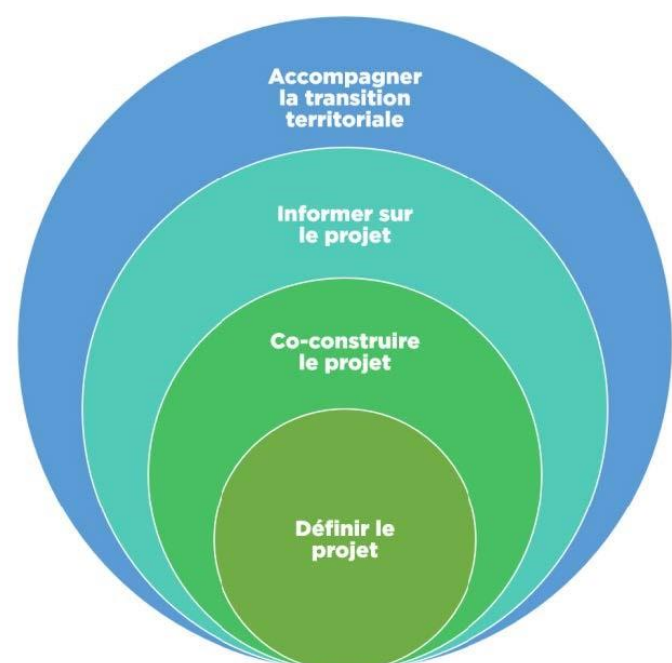


RENFORCER LE LIEN AVEC LE TERRITOIRE



AMORCER LA PRISE DE CONSCIENCE SUR LES SUJETS ENERGETIQUES

Les différents niveaux de communication et de concertation peuvent être schématisés de la manière suivante :



### ACCOMPAGNER LA TRANSITION TERRITORIALE :

Le développement d'un projet éolien sur un territoire permet également d'entamer une approche constructive pour informer et renseigner les habitants sur les énergies renouvelables, le fonctionnement de l'énergie éolienne, la consommation électrique et la nécessité de sa réduction, le fonctionnement du réseau électrique français, ... Il s'agit d'une approche pédagogique afin d'améliorer les connaissances de chacun et tendre à une prise de conscience commune sur la nécessité de participer à la transition énergétique de notre pays. RP GLOBAL s'engage en ce sens en privilégiant des actions qui dépassent les limites simples de l'information autour du projet pour l'intégrer dans une démarche globale de contribution à la création d'un territoire à énergie positive.

### INFORMER SUR LE PROJET :

L'information autour du développement d'un projet d'infrastructure, comme l'est un projet éolien, est primordiale. Que ce soit via des réunions, des interventions, des permanences, des lettres et courriers, ou encore des événements, chaque action est un moyen de communiquer sur le développement du projet éolien. Le but est d'arriver à une communication exhaustive, diffusée au Comité Local de Suivi à chaque étape de développement, puis plus largement au territoire concerné lors des étapes clés du projet.

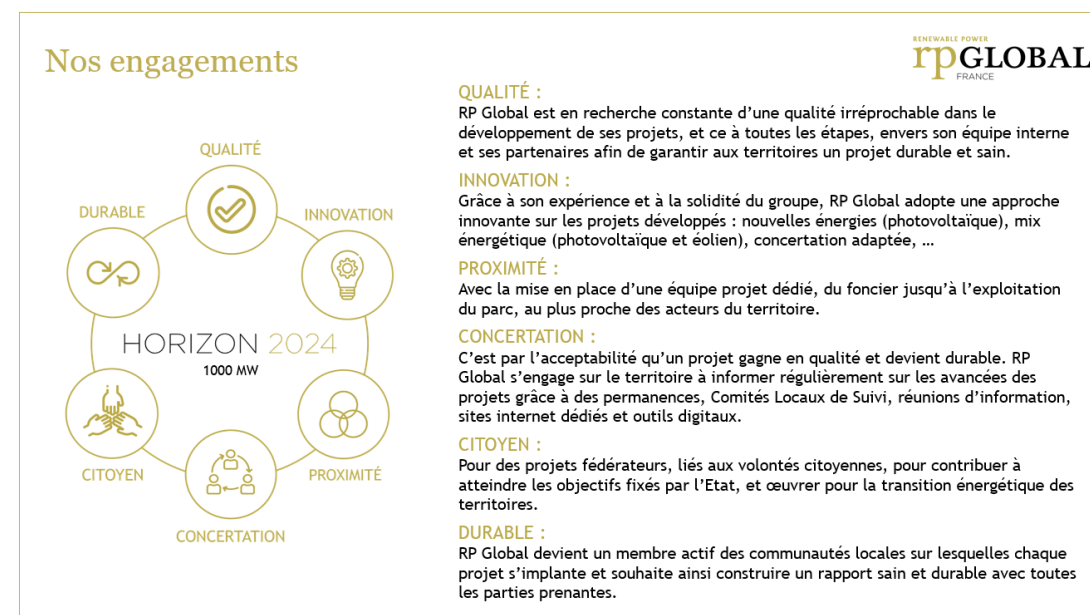
### CO-CONSTRUIRE LE PROJET :

La concertation et la communication sont la clé de voute des projets portés par RP GLOBAL France. Le dialogue et les échanges avec le territoire permettent de construire un projet sain et durable, s'intégrant aux volontés locales et à leur environnement de vie. Plusieurs publics sont concernés par cette co-construction : les institutions publiques permettant de définir des contours fiables, en règle avec la réglementation et le fonctionnement de ces administrations, les personnalités publiques politiques locales, afin d'informer et de récolter leurs avis sur l'intégration du projet, et enfin le Comité Local de Suivi, composé d'habitants, d'entreprises locales, d'associations, afin de définir un projet qui tient compte des avis de tous.

### DEFINIR LE PROJET :

Chacun de ces rendez-vous de concertation permet le débat et le travail autour de la réalisation, mais mène, à chaque période de co-construction, à la définition du projet : identité, logo, implantation, mesures compensatoires, mesures d'accompagnements, actions locales, ... L'objectif est de définir un axe qui tient compte de l'avis du plus grand nombre afin de construire un projet sain et durable.

L'ensemble de ces actions réalisées tout au long du développement, permet de construire un projet en adéquation avec les habitants, les parties prenantes locales, son environnement et nos engagements.



### c. Un projet au cœur des politiques publiques et territoriales

Dans le cadre du développement du projet éolien des Froids Vents et de la réalisation des études nécessaires à la définition des contours du parc et de sa composition, il est primordial de concerter au-delà des principaux concernés que sont les habitants, mais également les personnalités et élus publiques ou politiques locaux, afin d'intégrer la réalisation dans un projet de territoire global.

Les différents interlocuteurs rencontrés au cours du développement, rassemblés dans le tableau ci-dessous, ont ainsi contribué à créer avec le porteur du projet, un parc qui correspond aux attentes de tous, dans le respect des cadres et volontés exprimés par chacun

#### d. Les actions de concertation du projet

Différentes actions de concertations ont été menées sur le territoire auprès de différents publics afin d'intégrer au mieux le sujet de ce nouveau parc éolien auprès de toutes les parties prenantes : habitants, élus, associations, entreprises, ...

Chacune de ces étapes a été rassemblée dans le tableau ci-après.

Date(s)	Mandat / Poste	Nom de l'interlocuteur	Objet de la rencontre
Juin 2017	Mairie de Chepoix	Jacques TAVEAU	1er Conseil municipal de Chepoix et délibération défavorable pour l'étude du projet éolien. Monsieur le Maire présidait le CM.
Décembre 2017	Mairie de Vendeuil-Caply	Guillaume MENARD	1er Conseil municipal de Vendeuil-Caply et délibération favorable pour l'étude du projet éolien
2018	Elus et Riverains	Multiplés	Négociation avec les propriétaires fonciers sur la zone d'étude et premiers échanges avec la municipalité de Chepoix
Septembre 2019	Maire de Chepoix	Jacques TAVEAU	Rendez-vous Maire de Chepoix pour l'informer du lancement des études sur le terrain.
Février 2020	Maire de Beauvoir	Laurent TRIBOUT	La commune est intégrée dans la Zone d'étude et la mairie est contactée, indiquant dans un premier temps bien vouloir nous rencontrer. Dans un second temps, la rencontre ne sera pas concrétisée.
Octobre 2020 à janvier 2021	Référent Eolien de la DREAL Haut-de-France	GIBAUD Jean-Paul	Echange par Mail avec la DREAL concernant plusieurs projets dont celui de Chepoix.
1er juillet 2021	Maire de Beauvoir	Laurent TRIBOUT	Mail de Monsieur de Maire de BEAUVOIR nous indiquant qu'il ne souhaite pas échanger sur le projet car le CM de Beauvoir a délibéré défavorablement contre tout projet éolien le 30 mars 2021.
Juin à août 2021	Maire de Chepoix	Jacques TAVEAU	Echange avec Monsieur le Maire sur le surplomb des chemins et l'utilisation des chemins de la commune en vue d'une présentation en Conseil Municipal de Chepoix. Refus lors du CM de Chepoix de septembre. Nouveau conseil prévu le 23 novembre.
23 novembre 2021	Mairie de Chepoix	Jacques TAVEAU	Intervention au CM de Chepoix pour présenter le projet éolien déposé et détailler l'impact pour la commune.
2 décembre 2021	Président CdC du val de Noye	Alain DOVERGNE	Rdv avec Monsieur DOVERGNE et Madame VIARTEIX au sujet du site de Folleville afin d'échanger sur une mesure d'accompagnement des froids vents au projet de travaux en cours et à venir.
11 mai 2022	Référent Eolien de la DREAL Haut-de-France	Christophe EMIEL Jean-Paul GIBAUD Isabelle MODESTE	Réunion de présentation de plusieurs projets éolien dans l'Oise auprès de la DREAL, monsieur EMIEL en physique et les inspecteurs par visio. Parmi ces projets, le projet des Froids Vents.
Juin 2022	Maire de Chepoix	Jacques TAVEAU	Rdv en mairie pour faire un point sur le projet. Conclusion faite qu'il faut rendre l'implantation moins impactante pour l'ouest du village.
Octobre 2022	Inspectrice DREAL	Isabelle MODESTE	Echanges pour le dépôt des compléments de pré recevabilité le
Mars à juin 2023	Maire de Chepoix	Jacques TAVEAU	Echanges et rendez-vous réguliers pour définir une nouvelle implantation à 4 éoliennes moins impactante.
Septembre 2023	Mairie de Chepoix	Jacques TAVEAU	Intervention en CM de Chepoix pour présenter la nouvelle variante à 4 éoliennes. Délibération pour l'utilisation des chemins dans le cadre du projet.
Novembre 2023	Maire de Chepoix	Jacques TAVEAU	Echange avec la mairie pour finaliser les éléments sur l'utilisation des chemins.

Le détail des actions de concertation menées tout au long du développement du projet est consultable dans le dossier « Bilan de la concertation ».



## HISTORIQUE DE LA CONCERTATION

Niveau(x) de communication		Date(s)	Action(s) de concertation et de communication
Lancement		Mai 2017	Prises de contact avec les mairies de Chepoix et Vendeuil-Caply, explications sur la faisabilité d'un projet et retour favorable permettant d'envisager un passage en Conseils Municipaux
Lancement		Juin 2017	1 <sup>er</sup> Conseil municipal de Chepoix et délibération défavorable pour l'étude du projet éolien
Lancement		Décembre 2017	1 <sup>er</sup> Conseil municipal de Vendeuil-Caply et délibération favorable pour l'étude du projet éolien
Lancement	Informer	Septembre 2019	Rendez-vous avec monsieur le Maire de Chepoix pour l'informer du lancement des études sur le terrain.
	Informer	Mai 2020	Envoi d'un mail d'information sur le Mat de Mesure à la Mairie de Chepoix (commune d'implantation du Mat) afin qu'il soit transféré aux habitants de la commune. (Envoi digital choisi pour cause sanitaire)
	Informer	Mai à juillet 2020	Affichage sur panneau extérieur en Mairie de Chepoix d'un Poster d'information sur le Mat de Mesure Anémométrique (A0).
	Informer	Aout 2020	Lancement du site internet dédié au projet <a href="http://www.parc-eolien-chepoix.fr/">www.parc-eolien-chepoix.fr/</a>
	Informer	Septembre 2020	Campagne d'information de Porte à Porte sur le projet éolien pendant 3 jours, sur les communes de Chepoix, Beauvoir et Vendeuil-Caply. Information sur la tenue de futures communications également.
	Informer	Septembre 2020	Une fiche d'information sur le projet éolien au format flyers a été distribuée aux habitants dans le cadre de la campagne de PaP et laissée dans la boîte aux lettres en cas d'absence.
	Informer	Octobre 2020	Envoi d'un flyer d'information sur la tenue de permanences d'informations sur l'installation du mat de mesure de vent.
	Informer	Octobre 2020	Permanence d'information sur le mât de mesure à Chepoix puis seconde permanence annulée pour cause de confinement.
Co-construire	Informer	Octobre à 2020 à janvier 2021	Plusieurs échanges par Mail avec la DREAL concernant plusieurs projets dont celui de Chepoix.
	Informer	Juin 2021	Flyers distribués aux habitants de Chepoix les plus proches du parc éolien (mis en ligne sur le site web) et échange avec des habitants présents.
Accompagner	Définir	Juin à septembre 2021	Echange avec Monsieur le Maire sur le surplomb des chemins et l'utilisation des chemins de la commune en vue d'une présentation en Conseil Municipal de Chepoix. Refus lors du CM de Chepoix de septembre 2021, discussions prévues avec RP Global lors du prochain CM.
Co-construire	Informer	Novembre 2021	Intervention au CM de Chepoix pour présenter le projet éolien déposé et présenter son intérêt pour la commune.
Co-construire	Définir	Mai à juin 2022	Echange avec la mairie de Chepoix sur les points bloquant du projet, afin d'intégrer les modifications au dossier. (Échanges avec la DREAL en parallèle)
	Informer	Mai 2023	Flyers d'information mesures et invitation à participer à la permanence en mairie de Chepoix pour définir les mesures d'accompagnement du projet le mois suivant.
Co-construire		Mars à juin 2023	Divers échanges avec la mairie de Chepoix afin de retravailler l'implantation de manière moins impactante sur le village et de définir des mesures possibles pour les habitants à définir lors d'une permanence en juin puis, une fois celle-ci fixée, à présenter en CM de Chepoix.
Co-construire	Informer	Juin 2023	Permanence en mairie de Chepoix afin de présenter les différentes mesures d'accompagnement qu'il est possible de mettre en place pour identifier les plus pertinentes.
Accompagner	Informer	Septembre 2023	Intervention en Conseil Municipal de Chepoix afin de présenter la nouvelle implantation à 4 éoliennes ainsi que de discuter l'utilisation des chemins pour le projet. Délibération du conseil afin de permettre l'utilisation des chemins communaux dans le cadre du projet.

### e. Une concertation hybride imposée

La concertation autour du projet éolien aura été marquée par plusieurs temps forts plébiscités par le grand public, par les habitants et par les élus. Ils ont rythmé tant le développement du projet en lui-même que la vie locale des habitants. L'implication de l'équipe projet et des habitants afin de sensibiliser sur le projet, ses impacts, et ses mesures d'accompagnements et compensatoires, ont permis à chacun de prendre conscience de l'intérêt d'un projet de parc éolien sur leur territoire.

Le dialogue a pu être maintenu entre toutes ces étapes afin de préparer les parties prenantes locales à l'arrivée du parc éolien des Froids Vents sur leur territoire.

Cependant, l'année 2020 a été marquée par l'apparition de la Covid-19 en France. A partir du mois de mars 2020, une alternance de périodes de confinement et restriction de circulation et de réunion, nous avaient amené à restreindre nos actions de concertation.

La situation sanitaire ne nous permettait plus d'effectuer ses RDV d'information et de co-construction en présentiel, nous avons alors axés la communication du projet, sur une stratégie digitale, avec notamment la mise en ligne du site internet officiel autour du projet, et des réunions d'informations présentées sous un format vidéo, accessibles au plus grand nombre et dont nous pouvons suivre les performances.

Conscient de l'éventuelle fracture numérique et générationnelle auxquelles nous pouvons être confronté, nous avons transformé nos habitudes de concertation vers un mode "hybride" : toutes ces actions digitales sont doublées de l'envoi d'un courrier dans les boîtes aux lettres des foyers concernés afin de rendre les résultats des rendez-vous de concertation, ainsi que la définition du projet définitive, la plus accessible possible.

Ainsi même si les actions de concertation démarrées dès le début du développement du projet ont été faites en présentiel et sous des formats permettant un échange plus fluide, plus simple, plus en proximité, les nouveaux outils mis à disposition du territoire pour suivre les évolutions du projet, ses actualités et ses contours, ont permis d'apporter la continuité nécessaire à cette concertation.

Au cours des années 2022 et 2023, il a été de nouveau possible de réaliser des rencontres en présentiel qui ont permis de renouer un lien avec le territoire et d'améliorer l'acceptation du projet par les échanges et le retravail du dossier avec l'ajout de la variante C3 et l'ajustement des mesures.

Ce format hybride entre présentiel et digital a été imposé par la situation sanitaire mais n'as pas compromis la réalisation d'une concertation optimisée, agile et efficace auprès de toutes les parties prenantes concernées.



## VII- L'environnement du projet

### a. Contraintes et enjeux humains

Vendeuil-Caply qui dispose d'un plan local d'urbanisme approuvé en janvier 2009, la ZIP se trouve en zone A ;

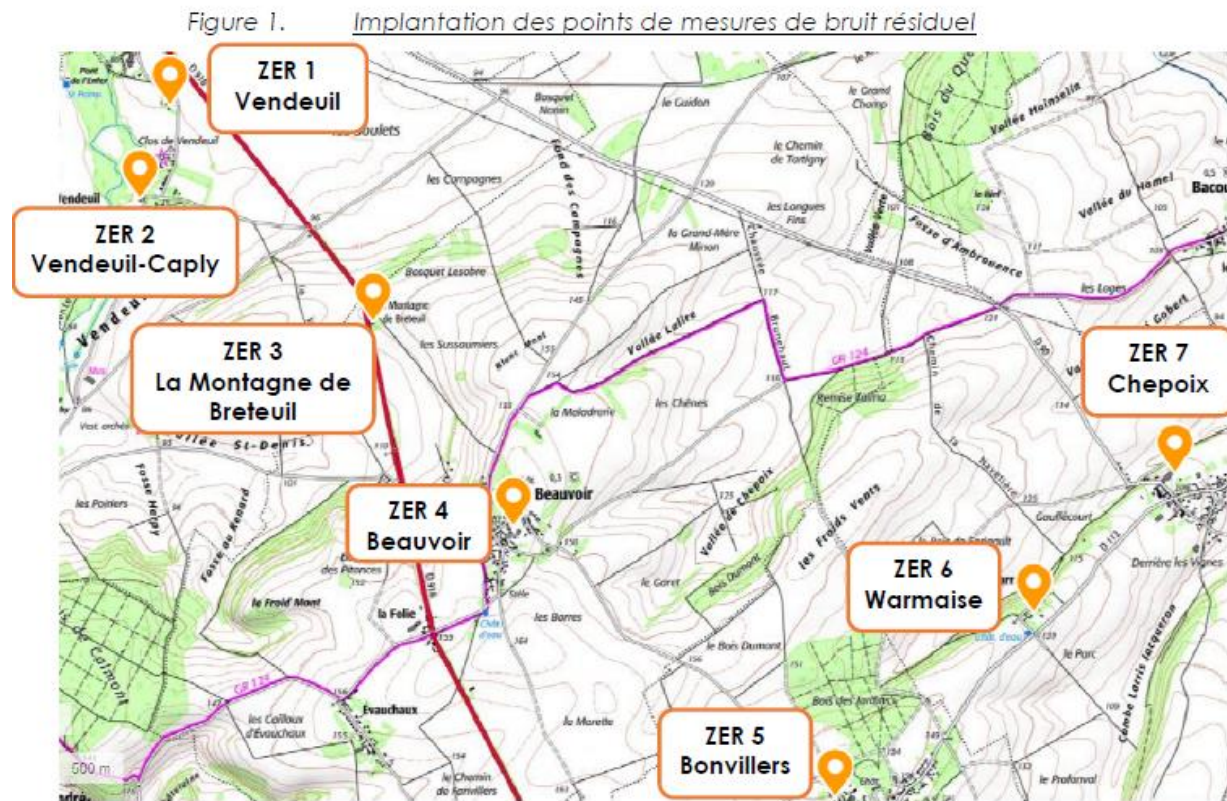
Beauvoir possède une Carte Communale depuis le 21 octobre 2008 mise à jour le 28 mai 2010, la ZIP se trouve en secteur agricole ;

Chepoix possède un PLU approuvé le 25 janvier 2011 au sein duquel la ZIP se situe en secteur A.

La Communauté de Communes de l'Oise Picarde ne possède pas de Plan Climat Territorial. La Région Hauts de France indiquait en février 2019 qu'une réflexion avait été engagée par la Communauté de Communes pour lancer la démarche.

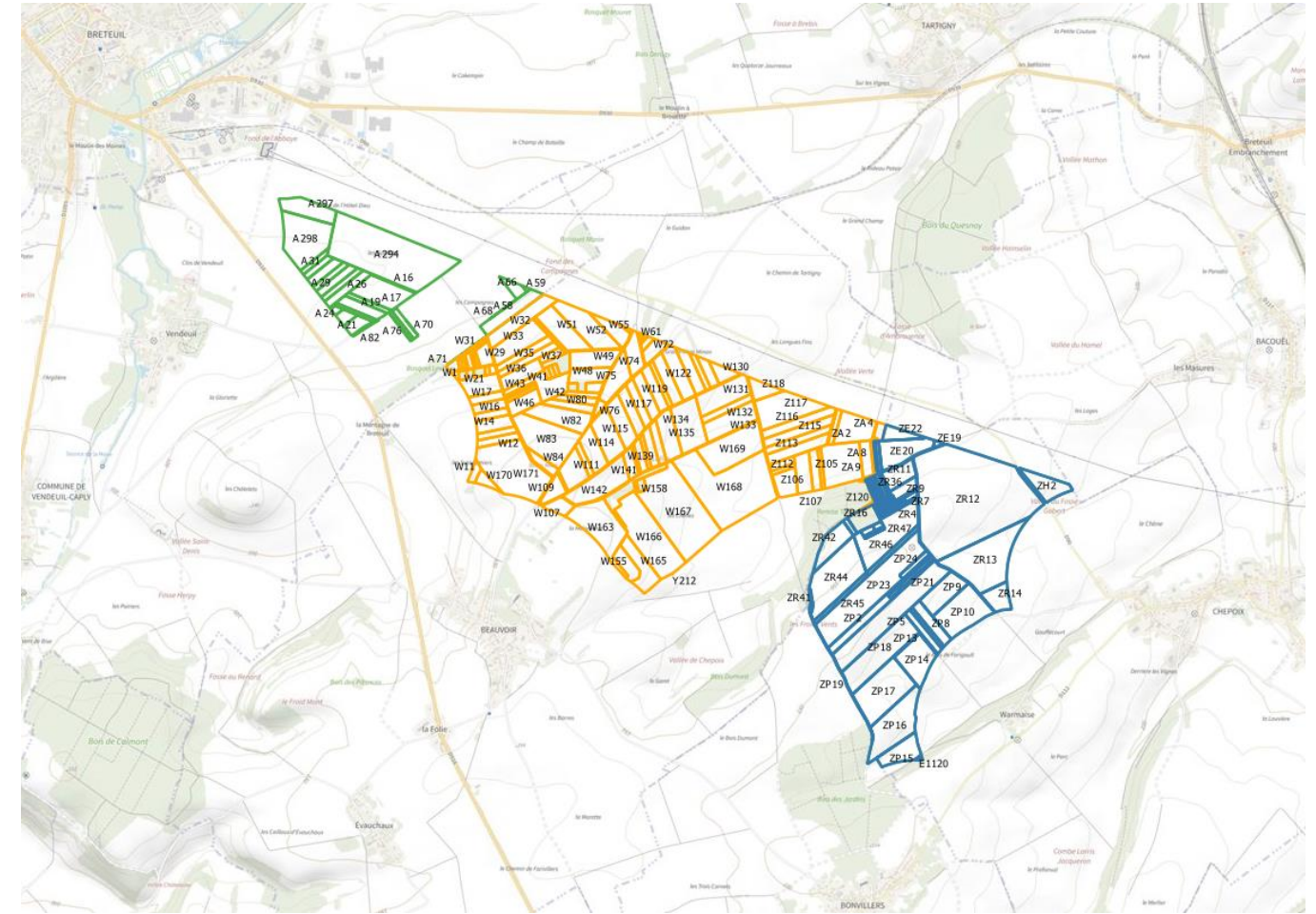
Pour donner suite à la consultation des bases de données des Hauts de France concernant les captages, la zone d'implantation potentielle du projet n'est ni concernée par un captage d'alimentation en eau potable ni un périmètre de protection AEP.

Pour la contrainte acoustique, une campagne de mesure a été réalisée du 28 au 18 septembre 2020, elle consiste en la pose de micros en extérieur aux emplacements potentiellement les plus exposés, pour des mesures jours et nuits.



Localisation des points de mesure du bruit résiduel

Il n'a pas été possible de réaliser une mesure du niveau de bruit résiduel au point ZER3, en raison de l'impossibilité d'obtenir l'accord d'un riverain pour accueillir un sonomètre. Lors de l'étude d'impact, les niveaux de bruit résiduel mesurés au point ZER1 seront considérés pour les calculs des émergences au point ZER3.



Carte de l'emplacement de situation de l'habitat sur le secteur du projet éolien avec distances réglementaires de 500m aux habitations.

### b. Contraintes et enjeux techniques

Les projets éoliens sont soumis à un certain nombre de contraintes, qui sont prises en considération dès le début du projet, tout au long de son développement et même lors de son exploitation.

Parmi elles, celles qui sont les plus rigoureuses sont les contraintes techniques.

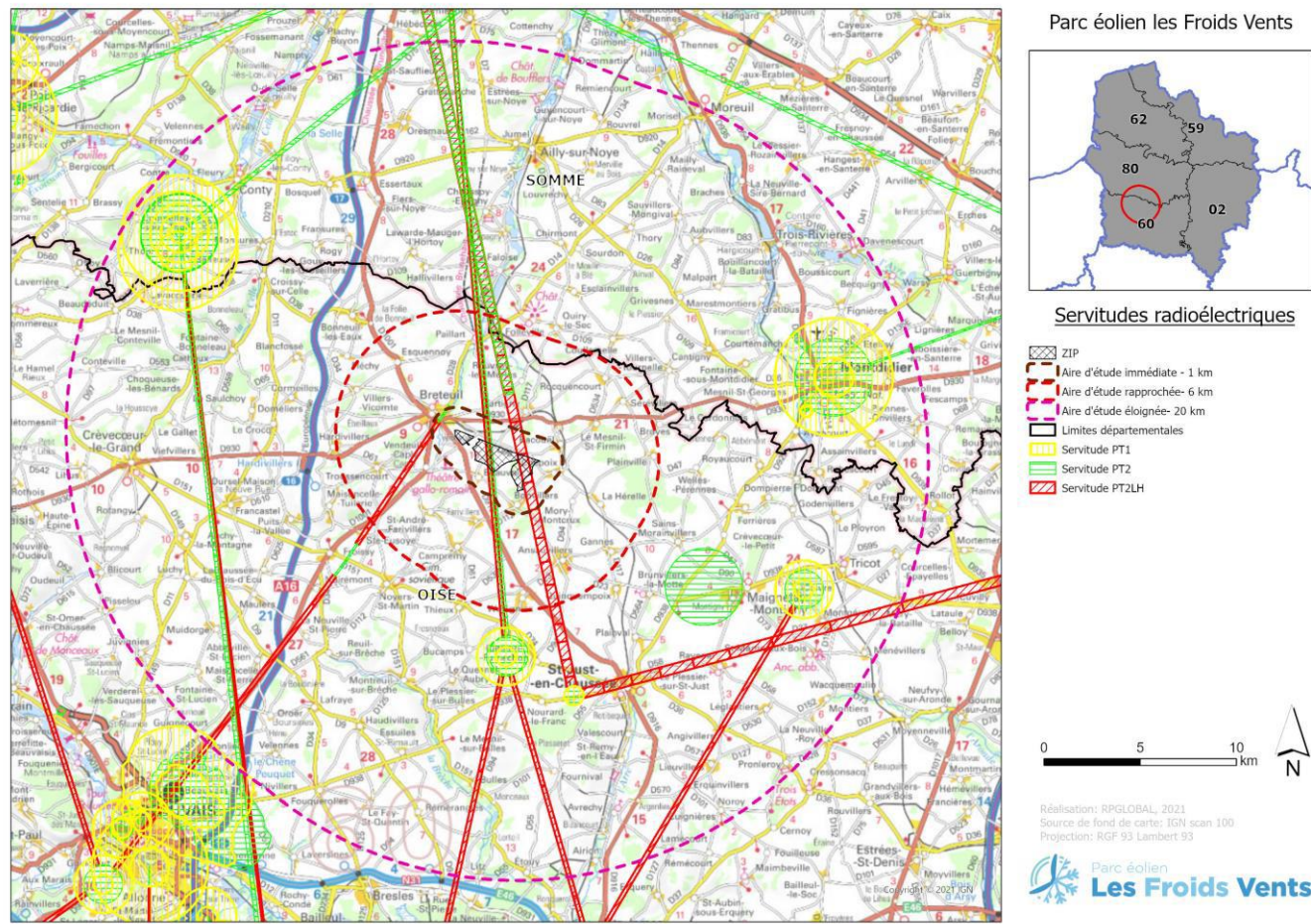
La première est l'éloignement aux routes.

On recense une excellente desserte du secteur sur plusieurs routes d'importance régionale : le secteur d'étude se situe au sein d'un triangle formé de trois Routes Départementales :

- La RD 930 passant juste au nord de la ZIP reliant Breteuil à Montdidier ;
- La RD 916 qui passe à l'ouest de la ZIP reliant Breteuil à Saint-Just-en-Chaussée ;
- Citons également la RD 938 à quelques kilomètres à l'est reliant Montdidier à Saint-Just-en-Chaussée ;



Pour donner suite à la consultation de la base de données de l'ANFR (préfecture de l'Oise), il apparaît que deux servitudes PT2LH traverse la ZIP :



Carte des servitudes d'utilité publique

Toutefois, à la suite de l'arrêté du 18 mars 2021, portant abrogation des décrets fixant des servitudes radioélectriques de protection contre les perturbations électromagnétiques et des servitudes radioélectriques de protection contre les obstacles instituées au profit de TéléDiffusion de France devenue TDF, ces deux servitudes ont été complètement abrogées.

### c. Contraintes et enjeux paysagers

L'étude de projet éolien se situe à proximité de Breteuil, sur les communes de Beauvoir, Chepoix et Vendeuil-Caply. Ces trois villages sont implantés en coeur du Plateau picard (photographie 6).

Ce vaste plateau crayeux est entièrement dévolu aux grandes cultures, surtout céréalières. Du fait de la rareté de l'eau, liée à la perméabilité du sol crayeux, les villages du plateau sont denses et regroupés autour des points d'eau. Les villages du Plateau picard sont assez caractéristiques avec les usoirs, aujourd'hui enherbés, le long des routes et le mail planté qui forme le coeur du village, qui accueillait autrefois les bals et fêtes du village.

On trouve souvent une mare, à proximité de l'église. Depuis l'arrivée de l'autoroute A 16, et sous la forte influence urbaine de Beauvais et Amiens, c'est un territoire qui connaît un développement économique avec la construction de plusieurs zones d'activités et logistiques ainsi que de nombreux nouveaux pavillons (photographie 7), symboles de la périurbanisation liée à Beauvais et Amiens. Le développement éolien a également été très marqué ces quinze dernières années sur le Plateau picard.

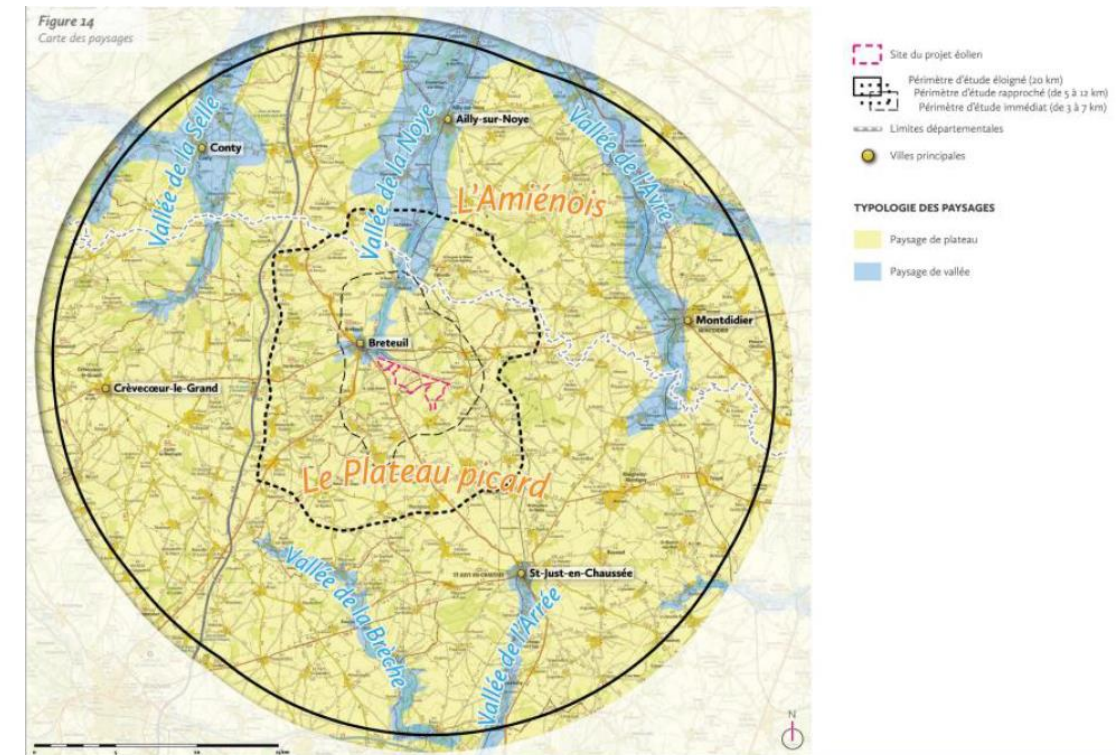
Sur la partie ouest du territoire d'étude, l'influence de la Picardie verte se fait sentir, avec ses sols plus lourds. Des indices révèlent sa présence, comme le nom de "Crèvecoeur", métaphore ancienne de la difficulté à cultiver les sols.

C'est donc autour de Crèvecoeur-le-Grand que les villages possèdent encore une auréole bocagère et que les prairies sont plus présentes. Cette végétation diffère du reste du Plateau picard, annonçant le début de la Picardie verte, située pourtant en dehors du périmètre d'étude.

Les nombreuses vallées du territoire apportent une diversité paysagère. Le tourisme et les activités de loisirs se concentrent essentiellement dans ces unités paysagères. Autour des vallées de la Selle, de la Noye, de la Brèche et de l'Arre, le relief est beaucoup plus variable.

Ces vallées humides sont accompagnées de nombreux vallons secs, faisant onduler le relief du Plateau picard (vue C). Ce réseau de vallons secs est surtout très marqué autour de la vallée de la Noye, dans la partie nord du territoire d'étude.

L'urbanisation est plus développée dans les vallées et les monuments historiques y sont plus nombreux. Les monuments historiques sont plus rares sur le plateau, et sont surtout liés au développement du christianisme (églises de villages et bâtiments agricoles d'anciennes abbayes).



Carte du paysage



#### d. Contraintes et enjeux écologiques

Dans l'étude d'impact environnementale des projets éoliens, le volet écologique se découpe en plusieurs parties que nous allons détailler ici :

##### Le volet Flore et Habitat :

Les habitats naturels rencontrés dans la ZIP et l'aire d'étude immédiate sont en grande majorité dominés par la grande culture et donc fortement anthropisés. Globalement, les enjeux floristiques sont très faibles (parcelles cultivées) à faibles (chemins enherbés, haies, prairies pâturées, friches herbacées, etc.).

Les boisements (hors chênaies-hêtraies) et les prairies de fauche calcaires, bien qu'abritant des espèces relativement communes, apportent une diversité de milieux et d'espèces (parfois patrimoniales) dans la ZIP et son périmètre étendu. En ce sens, l'enjeu en termes de flore et d'habitats y est qualifié de modéré.

Du fait de leur richesse floristique, de la présence d'espèces végétales patrimoniales et menacées, de la régression de ces habitats à l'échelle régionale et de leur intérêt communautaire, les hêtraies-chênaies ainsi que certains ourlets forestiers thermophiles présentent des enjeux floristiques et phytocénologiques forts.

##### Le volet Chiroptères :

Les inventaires ont permis de recenser au moins 13 espèces sur l'aire d'étude immédiate. Parmi elles, 6 présentent un intérêt patrimonial remarquable.

D'après les enregistrements au sol, on note que l'activité est hétérogène selon les secteurs. Ainsi, il ressort qu'en champ cultivé, l'activité des chiroptères est faible à modérée. A l'inverse, à proximité des éléments éco-paysagers.

L'activité des chiroptères est nettement plus élevée. Sur l'aire d'étude, ces éléments apparaissent fragmentés. Les secteurs comportant ces éléments constituent des zones ayant une fonctionnalité pour les chauves-souris. Les niveaux d'activité les plus forts traduisent l'existence de zones de chasse importantes.

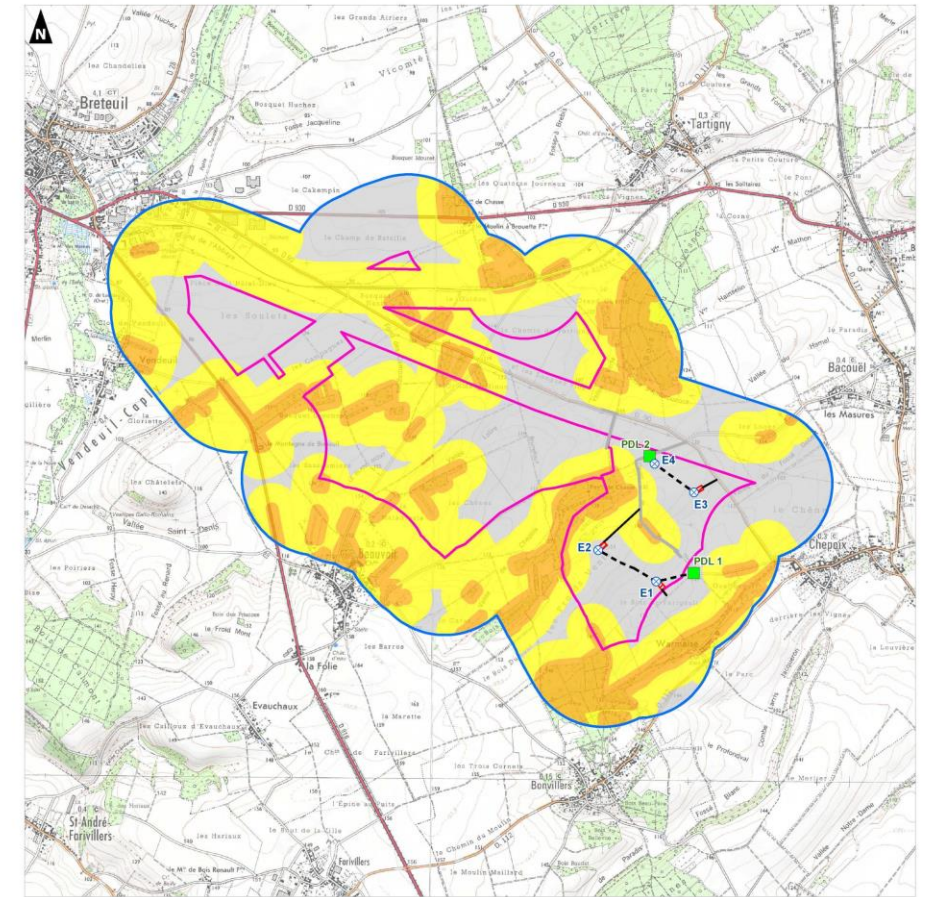
Celles-ci sont situées aux lisières des boisements pour les Pipistrelles et les Oreillards, dans les boisements pour les Murins et celles-ci peuvent être soit en lisière soit près des haies en plaine agricole pour les Sérotules. Par extrapolation, on attribue la même fonctionnalité aux milieux similaires et ayant les mêmes caractéristiques.

En outre, plusieurs axes de déplacements locaux ont été identifiés soit probables, soit avérés entre les différents éléments éco-paysagers à savoir les boisements, les haies et les milieux anthropiques.

Des déplacements réguliers sont pressentis entre le « Bois de Quesnoy » et la « Remise Talma », entre les bosquets « Nanin », « Lesobre » et de « la Grand-Mère Minon » et entre les communes et les secteurs de chasse déjà cités ou encore la « Vallée Lalire », la « Vallée Chepoix » le « Bois des Jardins ».

D'après les enregistrements, des déplacements ont lieu de façon assez diffuse au-dessus des champs.

Aucun gîte estival n'a été détecté lors des prospections et aucun gîte d'hibernation n'a été détecté lors des prospections.



Activité chiroptérologique globale sur la zone d'étude, toutes dates confondues

### Le volet Avifaune :

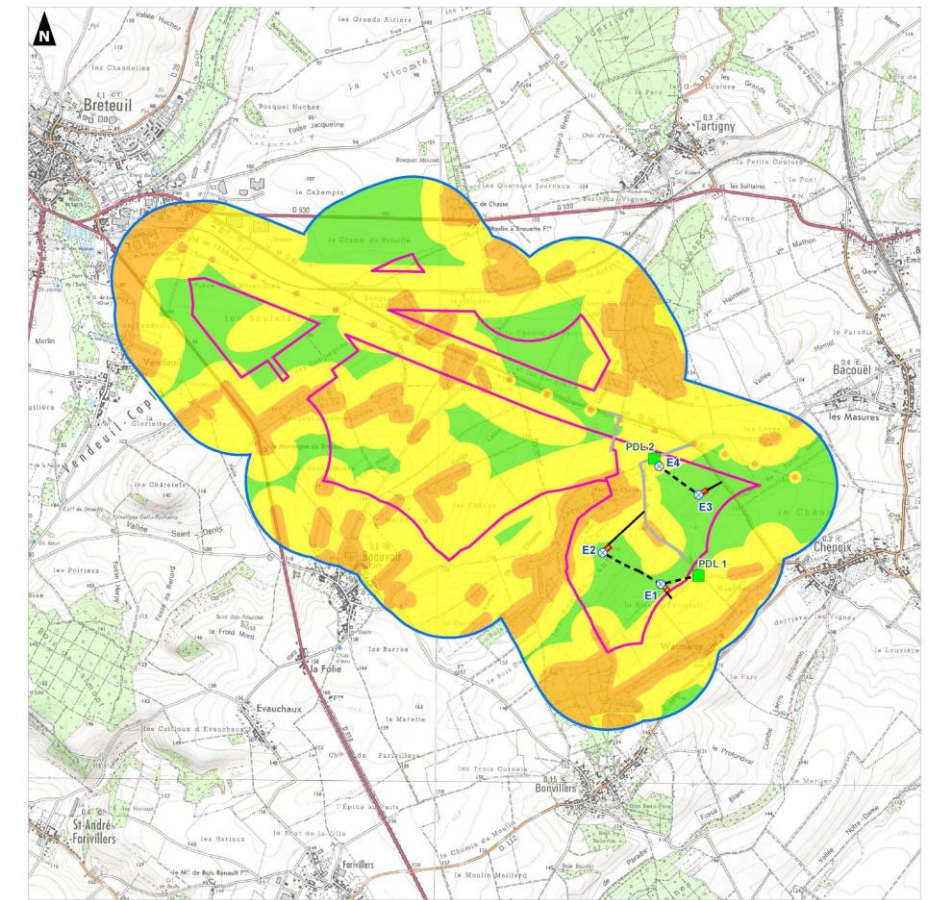
Sur le cycle complet réalisé, de mars 2020 à février 2021, 77 espèces d'oiseaux ont été inventoriées. Parmi celles-ci, 34 ont été recensées en hiver, 55 en migration printanière, 50 en nidification et 61 en migration postnuptiale. Le premier constat est que l'aire d'étude immédiate est en quasi-totalité occupée par de grandes cultures, fréquentées par une avifaune globalement commune, en notant toutefois la présence de quelques espèces d'intérêt patrimonial, notamment en halte et en passage migratoire ou encore en hivernage (Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Milan royal, Faucon émerillon, Pluvier doré, OEdicnème criard...).

On notera la présence de quelques boisements dans la ZIP ainsi que des haies et fourrés notamment ceux à proximité de la ligne de chemin de fer et la prairie pâturée, utilisés par l'avifaune nicheuse (et notamment par le Bruant jaune, espèce patrimoniale) mais également par l'avifaune migratrice comme zones de halte migratoire. Par ailleurs, la plaine agricole est occupée par certains nicheurs terrestres (Alouette des champs, OEdicnème criard).

A noter que la nidification de l'OEdicnème criard est conditionnée par la culture réalisée sur la parcelle préférant les plantations très basses, parsemées comme la Betterave. Elle est également bien fréquentée par les rapaces, et ce tout au long de l'année, certains étant « Quasi-menacé » à l'échelle régionale comme le Busard Saint-Martin. L'aire d'étude immédiate est également un site de nidification probable pour le Faucon crécerelle et la Buse variable.

Les enjeux avifaunistiques sont globalement identiques pour toutes les périodes et sont qualifiés de :

- faibles pour la plaine agricole ;
- modérés en périphérie des secteurs à enjeux forts (200 mètres des boisements, 150 mètres des haies), ainsi que les bandes arbustives au nord de l'aire d'étude immédiate ;
- forts au niveau des quelques haies et bosquets de l'aire d'étude immédiate ainsi que des boisements.



Activité avifaunistique globale sur la zone d'étude, toutes dates confondues

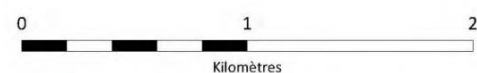


Périmètres d'étude

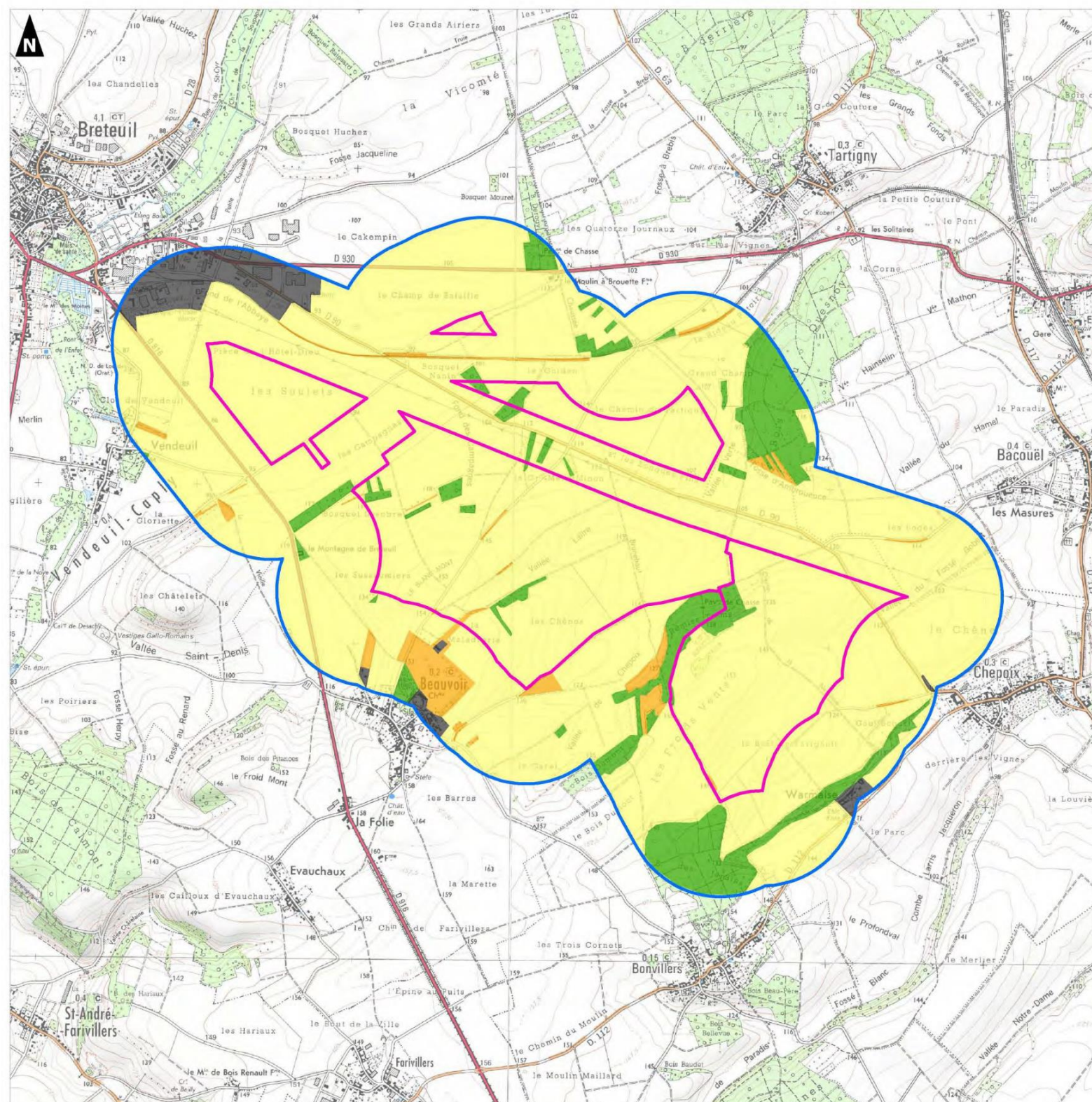
- Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)
- Aire d'étude immédiate (600 m)

Types de cortèges

- Cortège des milieux agricoles
- Cortège des milieux anthropiques
- Cortège des milieux forestiers
- Cortège des milieux semi-ouverts

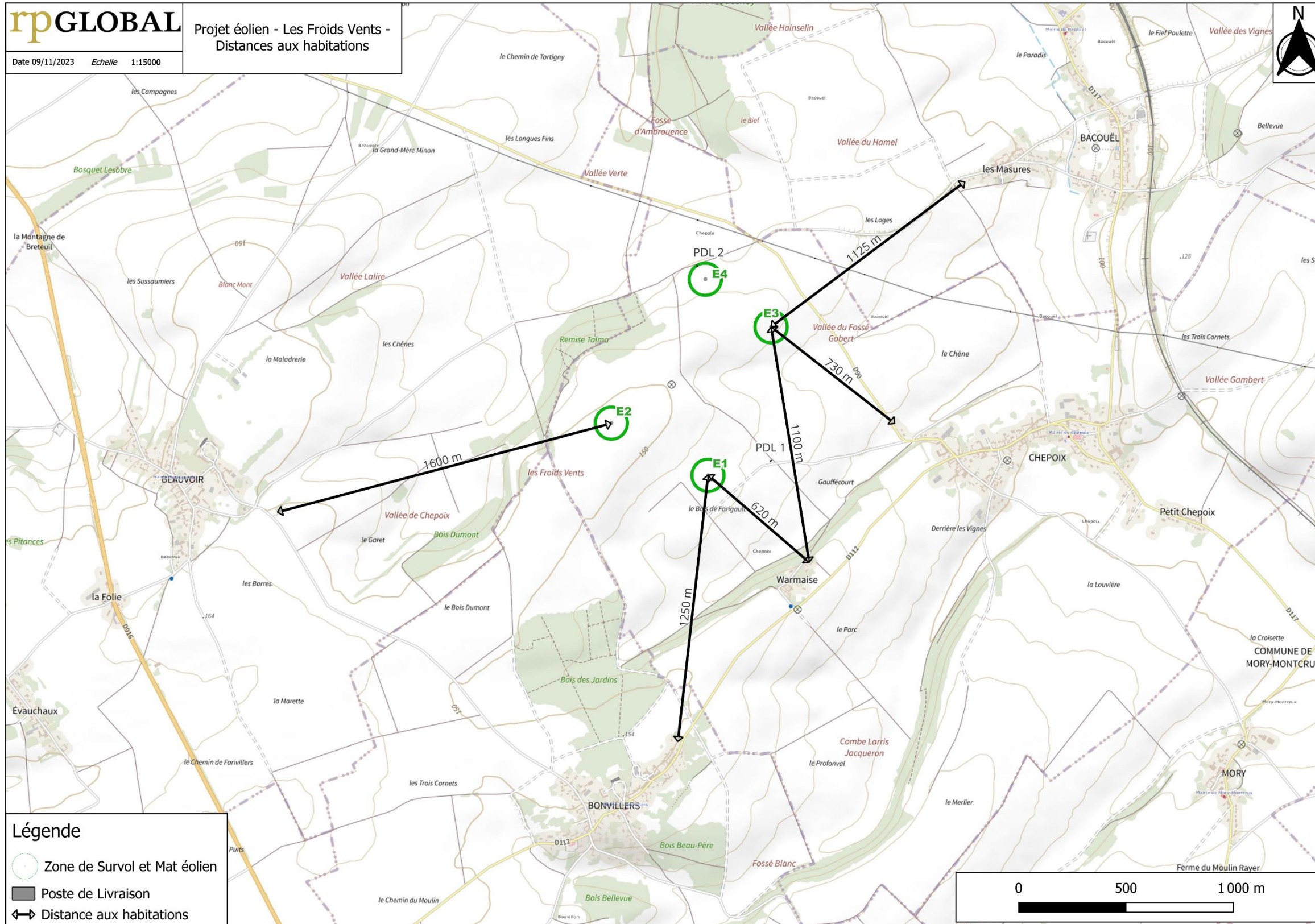


Réalisation : AUDDICE, août 2020  
Sources de fond de carte : IGN SCAN 25  
Sources de données : RP GLOBAL - AUDDICE, 2020



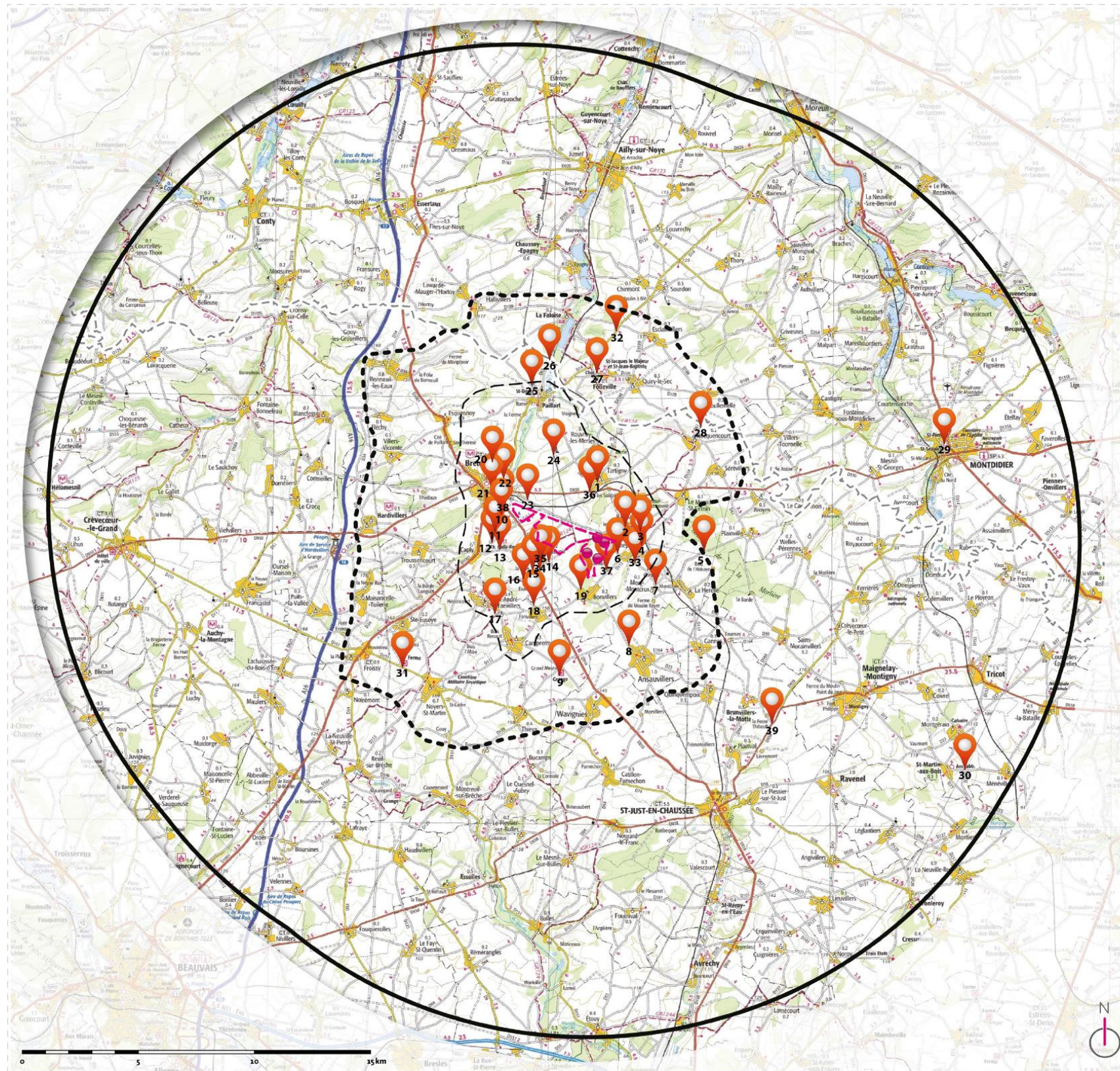
Carte de localisation des cortèges avifaunistiques dans la zone d'implantation potentielle










Carte indiquant les distances des éoliennes aux habitations les plus proches





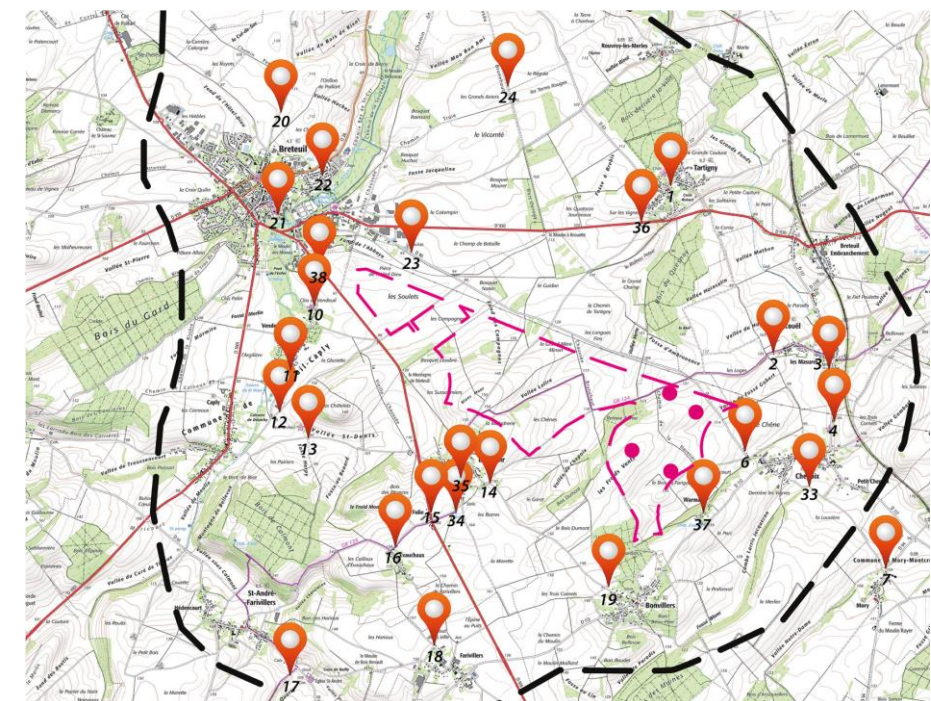
-  Site du projet éolien
-  Périmètre d'étude éloigné (20 km)
-  Périmètre d'étude rapproché (de 5 à 12 km)
-  Périmètre d'étude immédiat (de 3 à 7 km)
-  Limites départementales

**LOCALISATION DES POINTS DE VUE**

-  Localisation et numérotation du point de vue

**CONTEXTE ÉOLIEN**

-  Éolienne du projet



Carte de localisation et numérotation des points de vue photomontages



## VIII-Photomontages

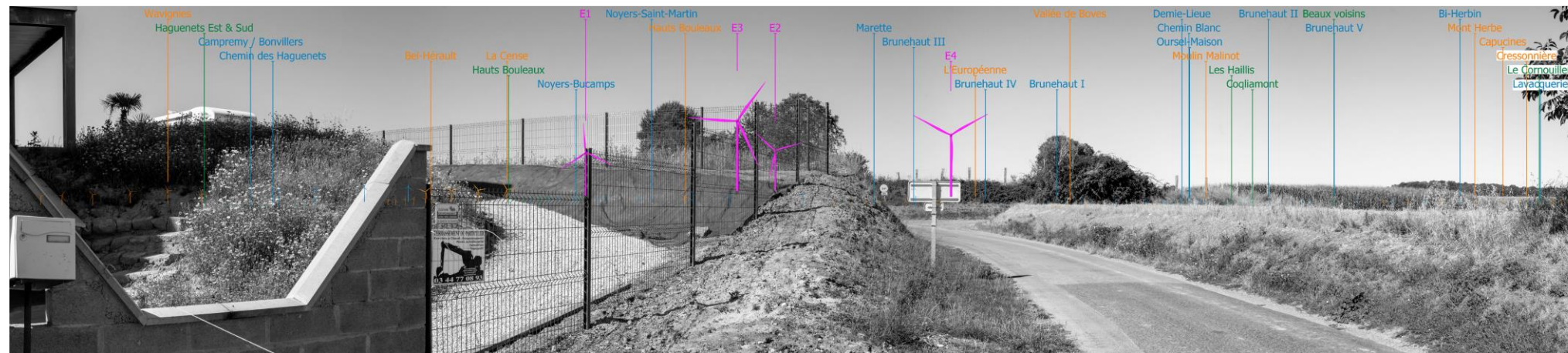
Dans cette partie, les principaux photomontages de l'étude d'impact du projet éolien des Froids Vents sont abordés afin d'aider à se représenter l'intégration du parc éolien dans le paysage.

### a. PM 01 – Sortie Ouest de Bacouël

Etat initial :



Etat projeté :





b. PM 03 – Sortie Sud de Bacouël

Etat initial :



Etat projeté :



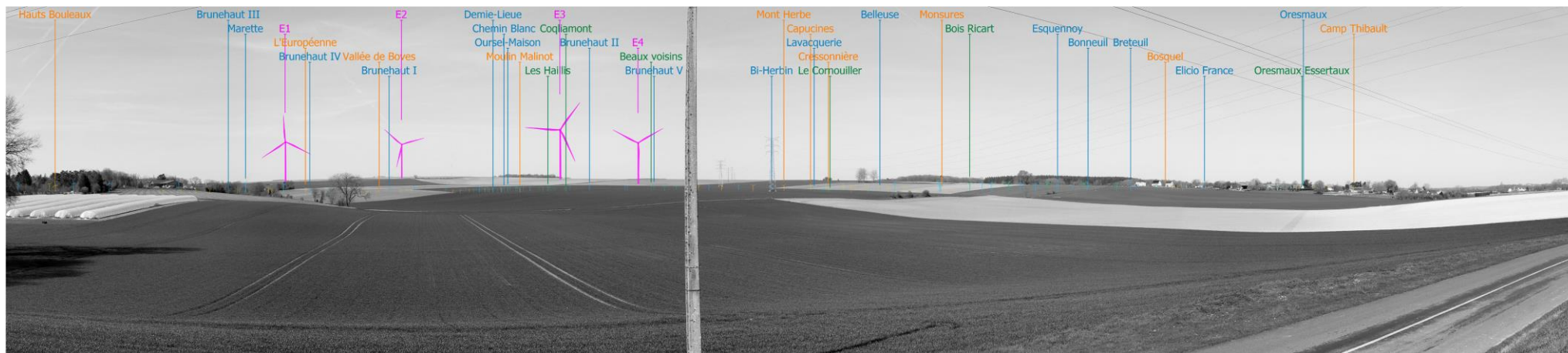


c. PM 04 – Sortie Nord de Chepoix

Etat initial :



Etat projeté :



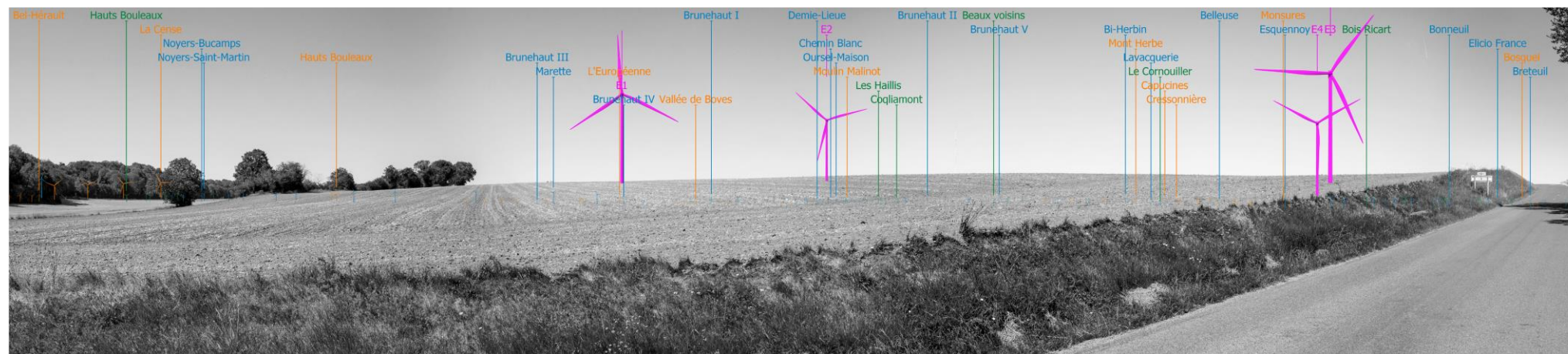


d. PM 06 – Sortie Ouest de Chepoix

Etat initial :



Etat projeté :





e. PM 13 – Entrée du Théâtre antique de Vendeuil-Caply

Etat initial :



Etat projeté :





f. PM 19 – Sortie Nord-Ouest de Bonvillers

Etat initial :



Etat projeté :





g. PM 23 – Sortie Sud-Est de Breteuil

Etat initial :



Etat projeté :





h. PM 27 – Belvédère du site de Folleville

Etat initial :



Etat projeté :





## IX- Mesures ERC

Comme toute activité humaine, la construction et l'exploitation d'un parc éolien entraîne une modification de l'environnement avec des conséquences pour la faune et la flore locale. La construction de ces machines, aux mêmes titres que celle des routes, des industries, des commerces, des lignes électriques, a un impact sur la biodiversité.

Pour RP GLOBAL France, les problématiques liées à la biodiversité et aux enjeux écologiques de leurs réalisations sont un axe de travail majeur, en perpétuelle remise en question. La loi encadre ces volontés de préservations par une haute exigence et des obligations d'études avancées pour éviter, réduire, ou compenser tout éventuel impact. Ici, les mesures prises pour le projet du parc éolien des Froids Vents sont :

### Eviter :

- ☞ **Milieu naturel :**
  - E.1.1.a : Eviter les populations connues d'espèces protégées ou à fort enjeux et/ou leurs habitats
  - E.1.1.b : Eviter les sites à enjeux environnementaux majeurs du territoire
  - E.1.1.c : Redéfinition des caractéristiques du projet (Détailé en plusieurs mesures dans le tableau de synthèse de l'EIE)
  - E.2.1.d : Balisage de la bande enherbée avec quelques arbustes longée par le chemin d'accès
- ☞ **Paysage :**
  - Le choix du site d'implantation et la structure de cette dernière constituent les déterminants fondamentaux pour éviter des effets perturbants du projet éolien
  - Le projet évite tout effet de surplomb sur la ville de Breteuil
  - Le projet évite toute visibilité prégnante ou directe depuis les monuments historiques et les sites identifiés comme sensibles
  - Le projet évite toute visibilité prégnante ou directe sur les lieux touristiques
  - Le projet évite tout effet cumulé gênant, de type confusion visuelle, avec le contexte éolien
  - Le projet évite tout effet d'encerclement des villages périphériques
- ☞ **Milieu humain :**
  - Utilisation au maximum des chemins existants.
  - Implantation des machines à proximité des chemins ou en bord de parcelle sauf E3 (à 200m de la route)
  - Prise en compte d'un périmètre d'éloignement des lignes HTB
  - Respect des distances aux routes préconisées par le Conseil départemental
  - Gestion en phase de chantier (géotextile, gestion des terres)
  - Ne pas travailler en période de fortes pluies
  - Contrôle des engins quotidien / fuite et pollutions accidentelles
  - Aires de stockage adaptées
  - Gestion des équipements sanitaires en phase chantier

### Réduire :

- ☞ **Milieu naturel :**
  - R.2.1.d : Eviter toute pollution accidentelle
  - R.2.1.f : Eviter le développement d'EEE
  - R.3.1.a : Chantier en dehors de la période de nidification de l'avifaune
  - R.3.2.b : Bridage des 4 éoliennes

- ☞ **Paysage :**
  - La configuration raisonnée du projet et sa structure contenue dans son étirement sur l'horizon sont les facteurs essentiels de réduction des incidences
  - Le projet réduit son emprise sur l'horizon des paysages du Plateau picard, par sa contention spatiale, liée à sa dimension raisonnée
  - De la même manière, le projet réduit sa visibilité depuis les axes routiers principaux, et par le choix d'un site placé plutôt à l'écart de ces dits axes
  - Le projet réduit ses visibilité sur plusieurs villages périphériques, et en particulier il n'est pas visible depuis le centre de Tartigny, avec son château, et le centre de Beauvoir
  - Le projet réduit ses incidences visuelles sur le théâtre antique de Vendeuil-Caply
  - Le projet réduit ses incidences sur le cône de vue du site de Folleville
  - Le projet réduit l'effet de surplomb sur la sortie ouest de la ville de Chepoix
- ☞ **Milieu humain :**
  - Tri et réutilisation des terres décapées avec limitation au strict minimum des terres en décharge.
  - Choix de gabarit de machines
  - Réalisation d'une étude géotechnique afin d'optimiser la construction
  - Optimisation de la durée du chantier
  - Gestion des déchets en phase chantier et en exploitation
  - Respect réglementation sonore des engins et distances habitations pour limitation nuisances sonores
  - Si nécessaire en cas d'envol de poussière : arrosage
  - Management environnemental du chantier
  - Chantier RSE
  - Nettoyage des routes départementales et des chemins abimés
  - Remise en état des routes départementales et des chemins abimés
  - Aucun stockage d'hydrocarbures, ni de rejet d'eaux
  - Réutilisation de la terre végétale

### Compenser :

- ☞ **Milieu naturel :**
  - Plantation haie champêtre en sortie sud de Bacouël (environ 50m)
- ☞ **Paysage :**
  - En matière de projet éolien, il n'est pas possible de parler de mesure de compensation, selon la séquence ERC, car la transformation paysagère d'une telle installation dispose d'une échelle qui excède la notion de "compensation". Aussi, c'est bien plutôt la notion "d'accompagnement" qui prévaut, certes non réglementaire, mais de plus en plus reconnue, comme dans le dernier guide du CEREMA sur la séquence ERC (janvier 2018).
- ☞ **Milieu humain :**
  - Indemnités pour perte d'exploitation agricole
  - Rétablissement de la réception télévisuelle en cas de perturbation (selon foyers impactés)
  - Campagne de contrôle acoustique
  - Garantie de remise en état et démantèlement

Par ailleurs, des mesures de suivi environnemental seront mise en place, conformément à l'arrêté du 22 juin 2020 « portant modification des prescriptions relatives aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement ».

Ce suivi vise notamment à estimer la mortalité de l'avifaune et des chiroptères, et doit débuter dans les 12 mois qui suivent la mise en service, avec un renouvellement tous les 10 ans d'exploitation à minima.

Enfin, un suivi acoustique sera également réalisé afin de s'assurer de la conformité des niveaux sonores, et le cas échéant, de revoir le plan de bridage initial.

Les coûts de ces mesures sont pris en charge par la SARL Les Froids Vents et RP GLOBAL France.

## X- Mesures d'accompagnement

En parallèle des mesures de la séquence ERC, des mesures d'accompagnement, visant à participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants et l'intégration du projet éolien sur le territoire, ont été définies :

Les impacts du projet étant été revues, l'ensemble des mesures ont été retravaillées :

Pour le volet Paysager :

- Plantation en fond de jardin par l'instauration d'une bourse aux arbres (programme en 2 ans)
- Mécénat : travaux du Château de Folleville

Pour le milieu humain :

- Mise en place d'un chèque énergie avec le CCAS de Chepoix
- Installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique
- Renforcement des infrastructures et voies de dessertes locales

Un document présentant en détail l'ensemble des mesures d'accompagnement se trouve dans :

[3\\_3\\_PROPOSITION\\_PRESCRIPTION\\_INITIATIVE\\_PETITIONNAIRE](#)



## XI- Le futur parc éolien

### a. La pré-construction

RP GLOBAL France assure le suivi de ses projets sur l'intégralité du process. Ainsi, très en amont, le service construction est impliqué dans le développement de chaque projet. Un chargé de mission construction est mis à disposition du chef de projet afin de l'épauler sur certains éléments techniques et préparer le terrain pour fluidifier la passation du projet à travers les différentes étapes clefs.

Ce fonctionnement, très transverse à travers les services, est une volonté forte pour RP Global. Derrière chaque porteur de projet, différentes personnes de différents services avec des compétences complémentaires assistent la phase sensible du développement.

La pré-construction est une compétence internalisée au sein de la société RP Global. Elle implique entre autres : les études de sol, les études de dimensionnement des fondations, le levé topographique, les mesures acoustiques, les calculs de productivité, les recalages et divisions cadastrales et les choix matériaux/matériels et méthodologie de la construction à venir.

#### ➔ Les études de sol :

L'analyse du terrain supportant les éoliennes est cruciale. Cette étape ne doit pas être négligée et elle doit être réalisée en amont. Assisté d'un géotechnicien indépendant, le chargé de pré-construction met en œuvre une série d'essais in-situ et en laboratoire afin de définir précisément les caractéristiques du terrain. Durant cette étape, des forages sont réalisés sur site, des échantillons sont prélevés, etc.

Capacité portante du sol, absorption de l'eau par le sol, tests d'agressivité des sols, toutes ces données doivent aider au dimensionnement optimal de la fondation.

#### ➔ Les études de dimensionnement :

Pour conclure sur la dimension définitive de la fondation, les études de sol doivent être mises en perspective avec les descentes de charge de la turbine. Les calculs sont réalisés par un bureau d'ingénierie indépendant en fonction des critères de soulèvement, du poids de la turbine, des contraintes de fonctionnement et même de la poussée d'Archimède !

#### ➔ Le levé topographique :

La topographie du terrain est aussi importante aux ingénieurs éoliens qu'aux militaires. La bonne connaissance des pentes naturelles du site permet de faire une gestion efficace de l'eau de ruissellement, l'équilibrage des déblais/remblais, la gestion des talus et de réaliser des travaux au plus proche des besoins propres au site.

Le levé topographique est réalisé par un géomètre expert indépendant pour un levé précis et impartial. C'est effectivement, sur cette base, que sont réalisées les divisions cadastrales.

#### ➔ Les mesures acoustiques :

La réglementation française est très stricte lorsqu'il s'agit de l'acoustique d'un projet éolien. Chez RP Global nous portons une attention particulière à respecter la réglementation en vigueur à chaque étape du projet. En éolien, la notion d'émergence de bruit (par-rapport au bruit ambiant) est primordiale. RP Global mandate, pour chaque projet, un bureau d'étude acoustique indépendant pour un rapport impartial. Lorsque des émergences de bruit sont mesurées en dehors de la réglementation, l'exploitant du parc doit réduire la vitesse de rotation du rotor ou même arrêter la machine. Ces « bridages » acoustiques sont estimés par calcul en amont du projet. Une campagne de mesure du bruit ambiant est également réalisée en amont. Lorsque le projet est en fonctionnement, nous contrôlons par une campagne de mesure, in situ, l'efficacité des mesures mises en place. Le cas échéant, nous réalisons des ajustements.

Cette étape est suivie par le chargé de mission construction en binôme avec le service développement (pour les mesures amont) et avec le service exploitation (pour les mesures en production). Tous ces services sont internalisés chez RP Global.

#### ➔ Les calculs de productivité :

L'analyse du terrain porte également sur la mesure du gisement de vent. Dans la majorité des cas, un mât de mesure est installé à un emplacement stratégique du projet. Les données de vents (orientation du vent dominant, force du vent, etc.) sont des critères pris en compte au début de l'établissement du projet.

Plus tard dans le process, le choix du type d'éolienne (puissance, modèle, système de production) est conditionné par l'analyse fine des données de productible. Un bureau d'étude indépendant est mandaté pour réaliser les simulations d'énergie produite en fonction des choix de la turbine.

La priorité pour RP Global est un choix judicieux pour réduire toujours plus leur impact et installer le type d'éolienne le plus adapté au site. La philosophie que nous prônons sur chacun de nos projets n'implique pas l'éolienne la plus grande possible mais simplement un équilibre : réduction des coûts de l'éolien / production optimisée d'énergie renouvelable.



#### ➔ Les recalages et divisions cadastrales :

L'adaptation du projet dans son environnement est d'une importance capitale. La bonne insertion du projet réside notamment dans son implantation millimétrée sur le territoire. Fort de son expérience, RP Global, connaît, comprend et compose avec les contraintes locales sur chacun de ses projets.

Lors de l'étape du recalage cadastral et des divisions, les enjeux locaux sont au cœur de nos préoccupations à chaque instant. Ainsi, nos process de réalisation, l'organisation de nos travaux et les designs choisis prennent en compte les obligations et les suggestions des différents acteurs du projet : service départemental des voiries pour les accès de site, design des accès et plateformes en accord avec les méthodes de culture de la zone, planning travaux en accord avec les obligations environnementales et culturelles, etc.

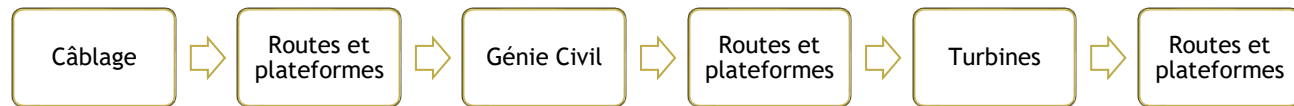


## b. La construction

Depuis ses débuts, RP Global a toujours souhaité internaliser la compétence construction au sein de ses services. Ainsi, le process de construction suit un schéma précis sur chacun de nos projets. La réalisation des travaux peut se résumer en 5 grands pôles :

1. Routes et Plateformes ;
2. Génie Civil ;
3. Câbles ;
4. Poste de Livraison ;
5. Turbines.

Chaque pôle de compétence est réalisé (pour la majorité des cas) par des entreprises différentes avec un enchaînement des tâches très précis à savoir :



Les connexion inter-éoliennes consistent en la mise en place d'un réseau de câblage entre les turbines. Ainsi, cette mission est souvent réalisée en premier. Les éoliennes sont connectées entre-elles par un câble électrique (production et consommation), un câble de fibre optique (communication) et un câble de mise à la terre (pour dissiper la foudre par ex.). Les réseaux peuvent être réalisés plus tard dans le process puisqu'ils passent majoritairement à travers champs. Ainsi, si besoin, cette étape peut être adaptée par rapport aux cultures et à la saisonnalité du lieu. Les réseaux sont enterrés à 1,20m de profondeur.



La réalisation des routes et plateformes correspond à rendre le site accessible pour les étapes suivantes. Nous privilégions les pistes existantes, cependant le cas échéant, nous pouvons également créer des accès de toutes pièces. Durant cette étape, les chemins sont travaillés de manière à obtenir une largeur de 5m et une résistance suffisante pour soutenir les convois éoliens.

Lors du travail sur les routes du site, RP Global s'engage à appliquer une charte qualité/environnement imposant la méthodologie suivante :

- La couche de roulement (partie supérieure de la chaussée) sera identique à l'initiale ;
- En cas d'absence de couche de roulement, la création sera réalisée en matériau granulaire ;
- La méthodologie de renforcement de la structure implique l'utilisation du terrain en place ou l'apport de matériaux granulaires provenant de carrières locales.

Cela se traduit par les exemples suivants :

- Remplacement d'une piste enrobée par une piste plus résistante également en enrobé ;
- Remplacement d'une piste enherbée par une piste en matériau granulaire ;
- Renforcement de la piste par un traitement de la terre en place avec chaux/ciment.

Lorsque la méthode chaux/ciment est impossible, le matériau granulaire provient d'une carrière locale.

A l'achèvement des pistes et plateformes, l'étape suivante consiste en la réalisation des travaux de génie civil. Ainsi, le confortement de sol est réalisé (pieux, inclusions rigides ou substitution). Puis le ferrailage est réalisé avant le bétonnage du massif. L'étape final consiste au remblaiement de l'excavation.

Quelques chiffres clé sur les fondations :

- Dimensions comprises 16 et 25m de diamètre ;
- Volume compris entre 400 et 800m<sup>3</sup> de béton ;
- Profondeur de la fondation : autour de 3m ;
- Poids d'aciers du ferrailage : compris entre 40 et 70T.

Lorsque la mission du génie civil s'achève, les pistes (du site précédemment réalisé) sont fortement dégradées par le passage des convois (béton & acier). Ainsi, les pistes sont remises en état durant un travail beaucoup plus court que leur création mais néanmoins nécessaire. Cette phase est également le moment adéquat pour les derniers ajustements avant la livraison des composants de l'éolienne.

Le site éolien est ainsi prêt à recevoir les composants de l'éolienne. La phase « turbine » se divise en plusieurs sous-missions telles que : livraison, grutage, assemblage, raccordement, mise sous tension, contrôle, etc.

L'éolienne est livrée par convois exceptionnels : tronçons de tour (4 à 5), pales (3), nacelle, hub (nez du rotor), cellules électriques et parfois une boîte de vitesse ou un rotor. Les composants sont grutés et assemblés sur site. Il faut approximativement 3 jours pour gruter tous les composants et 1 mois d'assemblage, de mise en service et tests avant de considérer la turbine en phase de production.

Lorsque la mise en service des turbines est réalisée, les travaux de remise en état du site interviennent. Les éoliennes injectent de l'énergie sur le réseau et il est temps pour les équipes de construction de laisser place à l'équipe d'exploitation. Avant cette passation cruciale dans la durée de vie d'un projet, les routes et plateformes doivent être remises en état.

En effet, la circulation des convois endommage les pistes et les plateformes. Ces éléments sont remis au propre. Les surlargeurs dans les virages sont démantelées et les dernières finitions sont apportées au site.



L'objectif premier pour RP Global est de livrer à l'exploitation et aux autorités locales un site fonctionnel et dans le meilleur état possible.

Le poste de livraison est un bâtiment installé sur tout projet éolien, notre projet en compte deux qui mesurent chacun 27m<sup>2</sup> (3x9m). Ce bâtiment accueille l'ordinateur de supervision du parc, le compteur électrique, etc. Ce bâtiment est la limite entre le réseau public (ENEDIS) et le réseau privé (RP Global). Le bâtiment est la plupart du temps préfabriqué en usine. Ainsi, les travaux sur site ne durent que quelques heures (grutage et raccordement des réseaux). Le bâtiment peut arriver à différentes étapes du projet (ne fait pas partie du chemin critique du planning) mais l'essentiel est de l'avoir lors de la mise en production.



### c. Sécurité, qualité, environnement, à tout instant :

#### ↳ Sécurité :

La sécurité est un volet toujours très plébiscité chez les développeurs éoliens mais pour RP Global ce n'est pas qu'un élément de langage. Lors de la construction, un organisme indépendant (Apave, Dekra, Socotec par ex.) missionne un agent responsable du suivi du projet (C SPS), cette mission étant une obligation légale pour les projets de moyenne et grande envergure. Cependant, RP Global a toujours souhaité aller plus loin dans la démarche. Ainsi, notre politique HSE inclut également une deuxième mission : La mission « prévention », assurée par un organisme indépendant mais un interlocuteur différent du précédent.

La mission « prévention » est plus stricte que le minimum légal. Elle encadre les travaux mais effectue de la prévention des risques, des ¼ d'heure sécurité, met en place des process et travaille de concert avec tous les acteurs du projet. Après-tout, il a toujours été de l'intérêt du maître d'ouvrage de s'investir dans la sécurité. Pour RP Global, cela a toujours paru comme une évidence.

#### ↳ Qualité :

Le bâtiment, les travaux publics, les ouvrages d'art, les parcs éoliens, les règles de l'art s'appliquent à chaque étape du projet. En plus des contrôles obligatoires normés par les différentes réglementations de la construction, nous avons mis en place des process très complets pour le suivi d'un projet dans ses moindres détails. Les successions de tâches sont ponctuées de points d'arrêts puis de contrôles et de validations indépendantes. Les entreprises sont sélectionnées sur le sérieux de leur travail et non pas uniquement sur le critère du prix. RP Global a toujours souhaité maintenir une relation de confiance sur le long terme avec ses partenaires.

#### ↳ Environnement :

La problématique environnementale est la raison même de la création d'un parc éolien. Durant l'étape de la construction, des procédures de revalorisation des déchets sont mises en place : les déchets du quotidien sont triés, les matériaux DIB, acier, produits dangereux sont revalorisés ou retraités dans des usines spécialisées.

La bonne exécution du respect des règles environnementales est une priorité pour nous également. La pollution des eaux, des sols, la protection des espèces, etc... sont des missions au cœur de nos priorités. RP Global a toujours mais également continuera toujours de mandater un écologue pour le suivi de ses projets.

### d. L'exploitation de nos parcs

RP GLOBAL France assure le suivi des parcs éoliens après leur mise en service. Mis en place à l'origine pour exploiter et suivre le fonctionnement des ses propres parcs éoliens, le service exploitation, assuré par une équipe dédiée, réalise aussi ces tâches pour le compte d'autres propriétaires de parcs éoliens ne disposant pas de cette compétence ; actuellement pour 20 éoliennes implantées en région Nord (59), pour un total de 60,5 MW.

L'équipe s'assure du bon fonctionnement et du bon état des parcs sous sa responsabilité, dans le respect :

- De la sécurité des personnes et des sites d'implantations des éoliennes ;
- Des lois et réglementations ;
- Des valeurs portées par la société RP GLOBAL.

RP Global assure ainsi :

#### ↳ La gestion technique des sites :

- Surveillance à distance des parcs 7j/7 et astreinte 24h/24h (HTA) ;
- Suivi des interventions et maintenances des éoliennes et de l'installation électrique haute tension/basse tension ;
- Mise en place de systèmes techniques (DEIE, système de contrôle, anti-intrusion, matériel de supervision).

#### ↳ La gestion du raccordement au réseau :

- Nous sommes les interlocuteurs auprès d'ENEDIS, EDF et SICAE-Oise. Inscrits dans la convention d'exploitation ;
- Personnel formé aux manœuvres de couplage/découplage du réseau haute tension (à distance, manuellement) ;
- Gestion et facturation mensuelle de l'électricité produite.

#### ↳ La gestion administrative et financière

- Gestion des contrats de maintenance avec le constructeur des éoliennes ;
- Organisation des maintenances des installations annexes aux éoliennes (poste de livraison électrique, filtres) ;
- Rapports et synthèses mensuels et annuels (performances, compteurs, pertes, disponibilité...).

#### ↳ La relation locale

- Relation auprès des administrations, services publics, propriétaires, exploitants agricoles, élus, etc... ;
- Réponses DICT (gestionnaire du réseau interne HTA enfoui) ;
- Gestion des baux, loyers, indemnités et garanties de démantèlement.

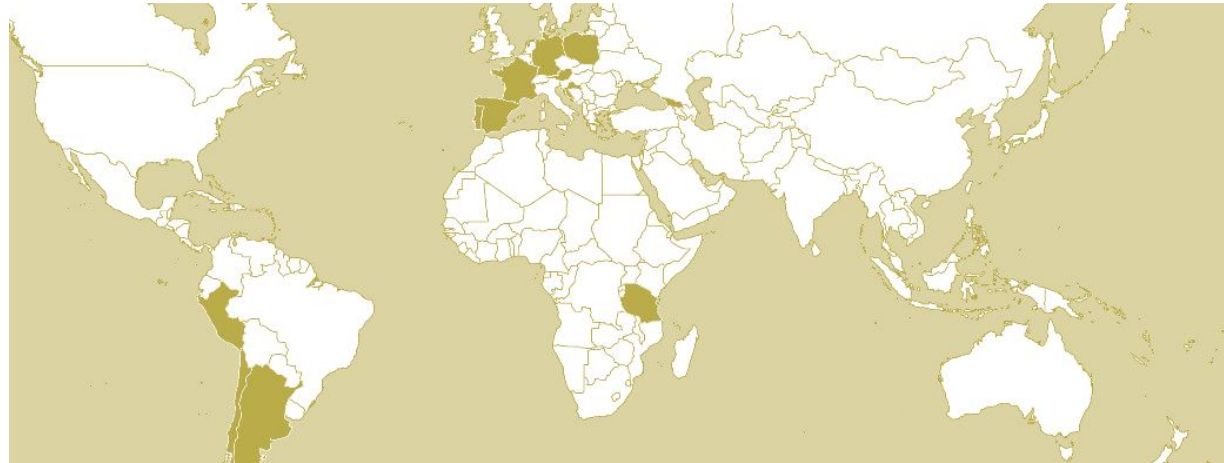
#### ↳ Le suivi ICPE (sécurité et environnement) :

- Suivi de l'impact acoustique (état des pales, paramétrages des bridages, etc.) et du balisage aérien ;
- Rédaction des plans de prévention ; interlocuteur du SDIS ;
- Organisation et suivi des mesures environnementales (oiseaux, chauve-souris, paysage, réception TV) ;
- Organisation et suivi de l'entretien des accès, plates-formes et espaces verts ;
- Organisation des inspections réglementaires (palans, échelles, élévateurs, équipements électriques, extincteurs).

Cette liste est loin d'être exhaustive étant donné les spécificités de chaque site ; ce qui impose une disponibilité et une flexibilité particulière propre à la maintenance/exploitation.



Les personnels sont issus de formations techniques et scientifiques (ingénieurs et techniciens compétents dans les domaines électrotechnique, mécanique, mesures de vent, génie civil...). RP GLOBAL étant un groupe familial présent dans plusieurs pays ; nous n'hésitons pas à partager nos expériences et à faire appel aux compétences de nos collègues de l'étranger.



Implantations du groupe RP GLOBAL dans le monde

e. Articulations des principaux intervenants :

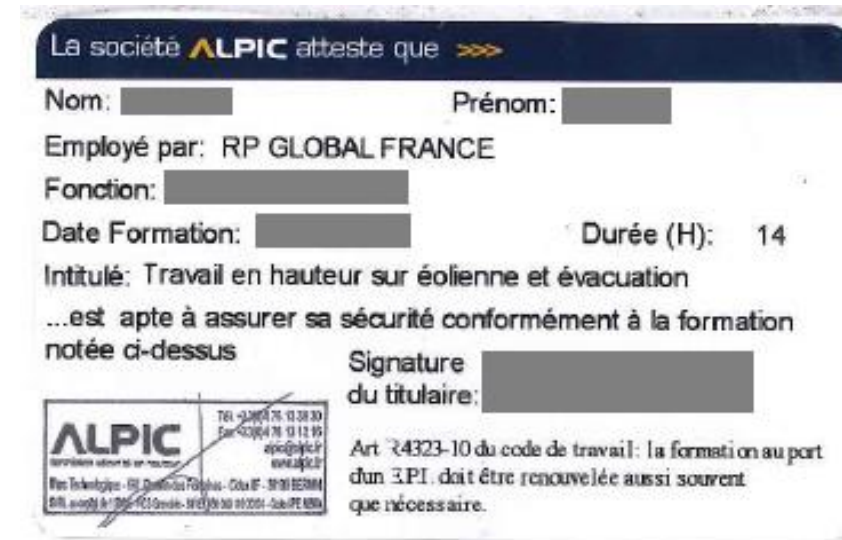
RP GLOBAL France est l'interlocuteur privilégié des principaux acteurs en relation avec le parc éolien.



f. Moyens humains et techniques mis en œuvre :

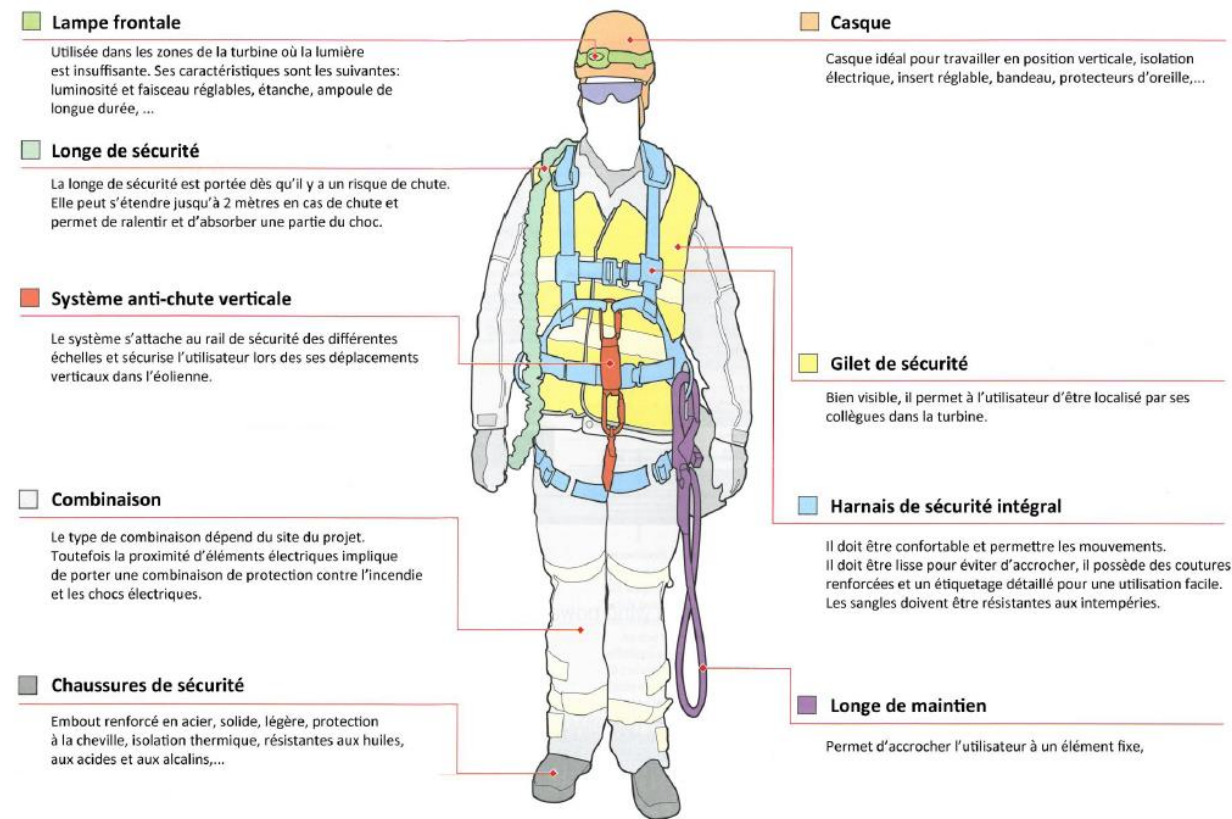
Les éoliennes sont à l'écart des zones urbanisées et ne nécessitent pas de présence permanente de personnel. Nous sommes néanmoins présents physiquement, au minimum, une fois par mois sur chaque site. Dans tous les cas, chaque fois qu'une présence humaine est requise. Les accompagnements sont réalisés par du personnel RP GLOBAL. A ce titre, ce personnel est formé :

- Aux risques électriques (habilitations haute tension) ;
- Aux risques du travail en hauteur (port du harnais et évacuation d'urgence d'une éolienne).





Le personnel est, en outre, équipé de tous les EPI nécessaires :



Les éoliennes ainsi que le poste de livraison électrique sont surveillées et pilotées à distance : des lignes ADSL sont installées et permettent une connexion 24h/24 ; 7j/7. Il est possible de voir le fonctionnement du parc en temps réel, d'arrêter et de redémarrer les machines à distances et d'agir sur certains paramètres à distance.

Il permet également de relancer aussitôt les éoliennes si les paramètres requis sont validés et les alarmes traitées.

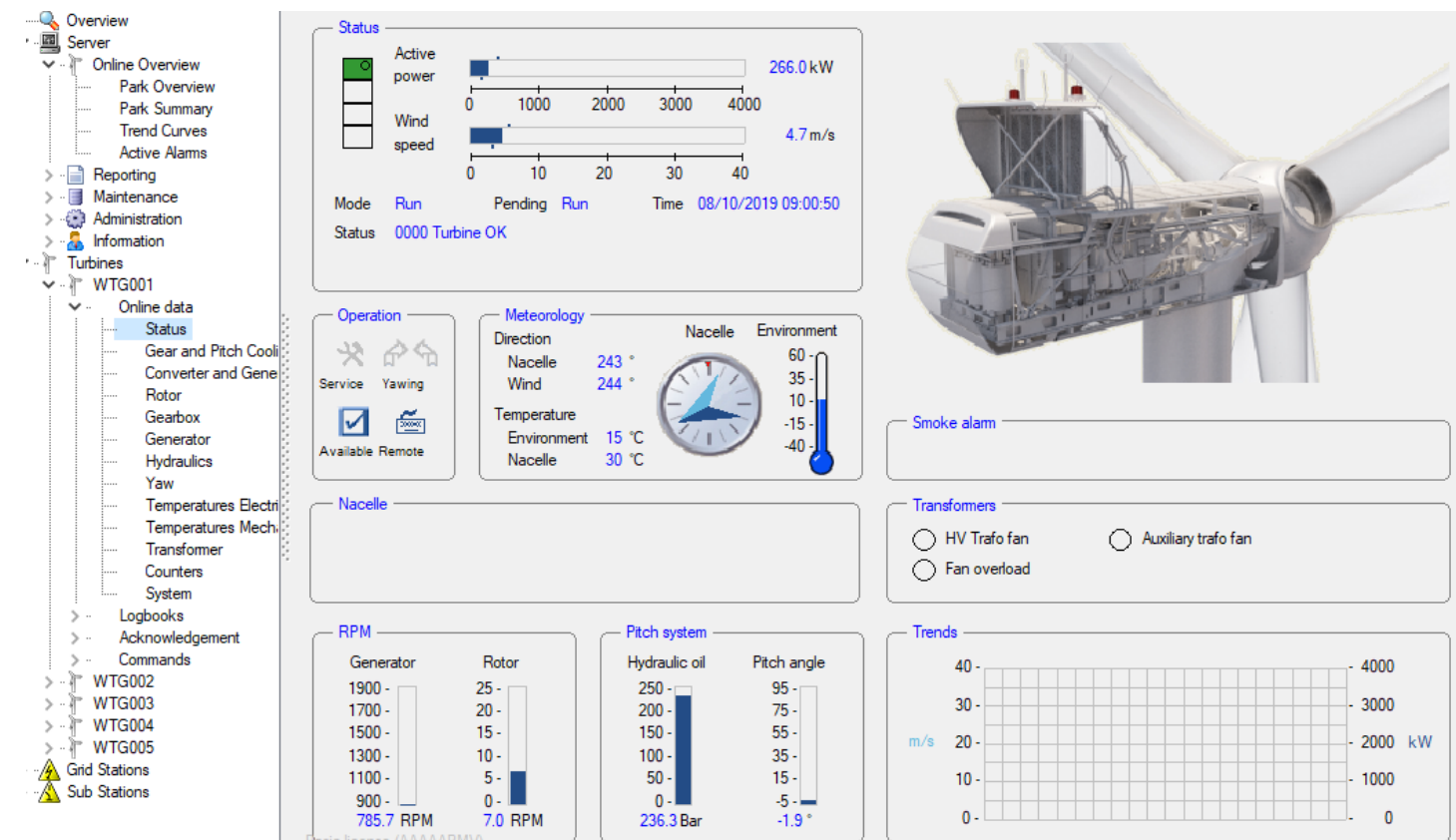
C'est notamment le cas lors des arrêts de l'éolienne par le système normal de commande (vent fort, température extérieure trop élevée ou trop basse, perte du réseau public...).

### Connexion à distance avec le parc éolien :

Exemple ci-dessous : Situation en temps réel d'un parc éolien, production, vitesse du vent et de rotation, orientation, statut des machines, alarmes, etc.



Exemple ci-dessous : Statut d'une éolienne, production, vitesse du vent et de rotation, orientation, etc.





## XII- Les retombées pour le territoire

Le fonctionnement du projet éolien des Froids Vents est prévu pour 20 à 30 ans environ. Les retombées économiques pour les collectivités permettent donc d'envisager des aménagements propres à consolider le cadre de vie des personnes habitant ou travaillant sur le territoire.

L'activité éolienne constitue donc un levier économique pour ces territoires, notamment grâce à la perception de taxes.

**L'impact est qualifié de positif, fort et permanent.**

### ↳ Des retombées fiscales

Les retombées fiscales concernent donc 4 éoliennes de 4,5 MW au maximum sur les communes de Chepoix.

L'implantation d'unités de productions électriques est soumise à un certain nombre de taxes qui génèrent des revenus pour la municipalité, l'intercommunalité, le département de l'Oise et la région des Hauts de France.

Ces retombées sont les suivantes (les simulations ont été faites sur la base 4,5 MW, qui représente la puissance de la majorité des machines envisagées) :

Commune : Chepoix	4 éoliennes de 4,5 MW
IFER	29 376 €
TF sur le bâti	36 663 €
CFE	0 €
<b>Total annuel :</b>	<b>66 039 €</b>
<b>Total sur 20 ans :</b>	<b>1 320 782 €</b>

CC de l'Oise Picarde	4 éoliennes de 4,5 MW
IFER	73 440 €
TF sur le bâti	7 029 €
CFE	33 992 €
CVAE	11 925 €
<b>Total annuel :</b>	<b>126 386 €</b>
<b>Total sur 20 ans :</b>	<b>2 527 723 €</b>

Département : Oise (60)	4 éoliennes de 4,5 MW
IFER	44 064 €
CVAE	10 575 €
<b>Total annuel :</b>	<b>54 639 €</b>
<b>Total sur 20 ans :</b>	<b>1 092 780 €</b>

Région	4 éoliennes de 4,5 MW
CVAE	22 500 €
<b>Total annuel :</b>	<b>22 500 €</b>
<b>Total sur 20 ans :</b>	<b>450 000 €</b>

*Synthèses des retombées fiscales sur le territoire de Chepoix*

### ↳ Une création d'activité

L'organisation, la construction puis la maintenance d'un parc éolien engendre des retombées qui sont moins directes pour le territoire, qui sont une création d'activité dans les secteurs concernés.

Cet impact est moins facilement mesurable que le précédent puisqu'il est indirect, mais il n'en est pas moins réel. La création d'activité dans le domaine de la restauration et de l'hôtellerie principalement se fait essentiellement lors de la période de construction où bon nombre de travailleurs sont amenés à transiter autour du chantier.

Cette dynamique continue, de façon plus modérée, lors de la phase d'exploitation qui demande une présence régulière, sur le terrain, de membre de notre cellule exploitation mais également de techniciens de maintenance certifiés pour l'entretien et la maintenance des appareils.

Ces opérateurs de maintenance constituent également des emplois non délocalisables sur le secteur, qui peuvent être déjà présents si le secteur est déjà ancré dans l'éolien, ou qui restent à créer si ce n'est pas encore le cas.

Ces éléments sont moins facilement quantifiables que les retombées fiscales, mais ils restent instigateurs d'un cercle vertueux d'activité et d'emploi dans la région à l'échelon local.

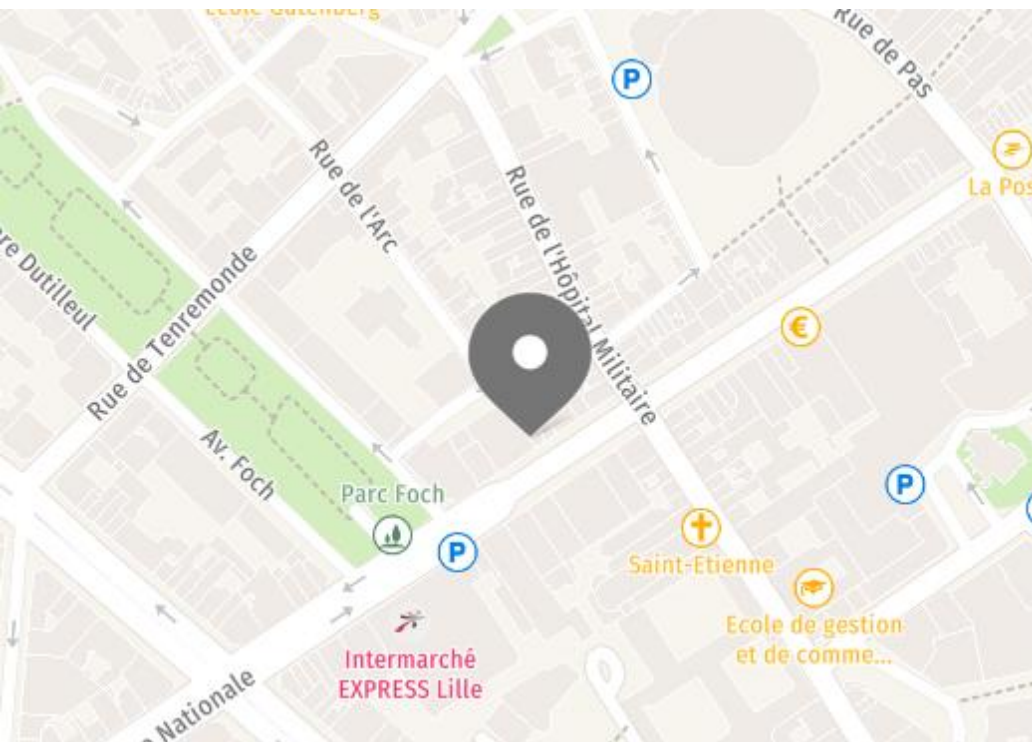




Parc éolien

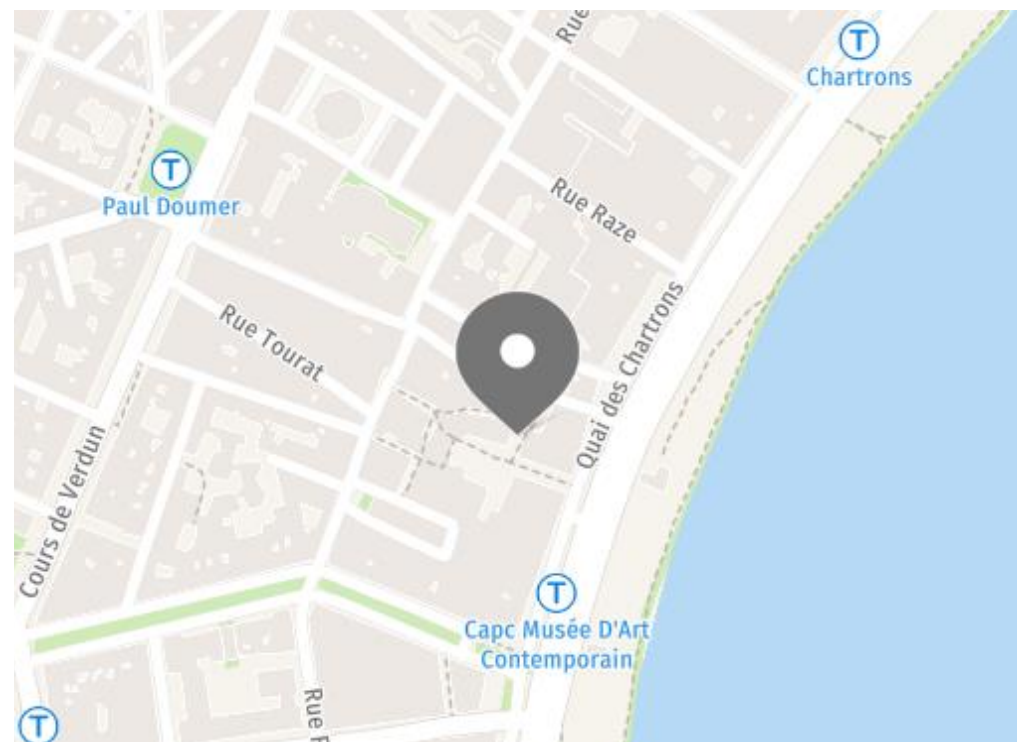
**Les Froids Vents**





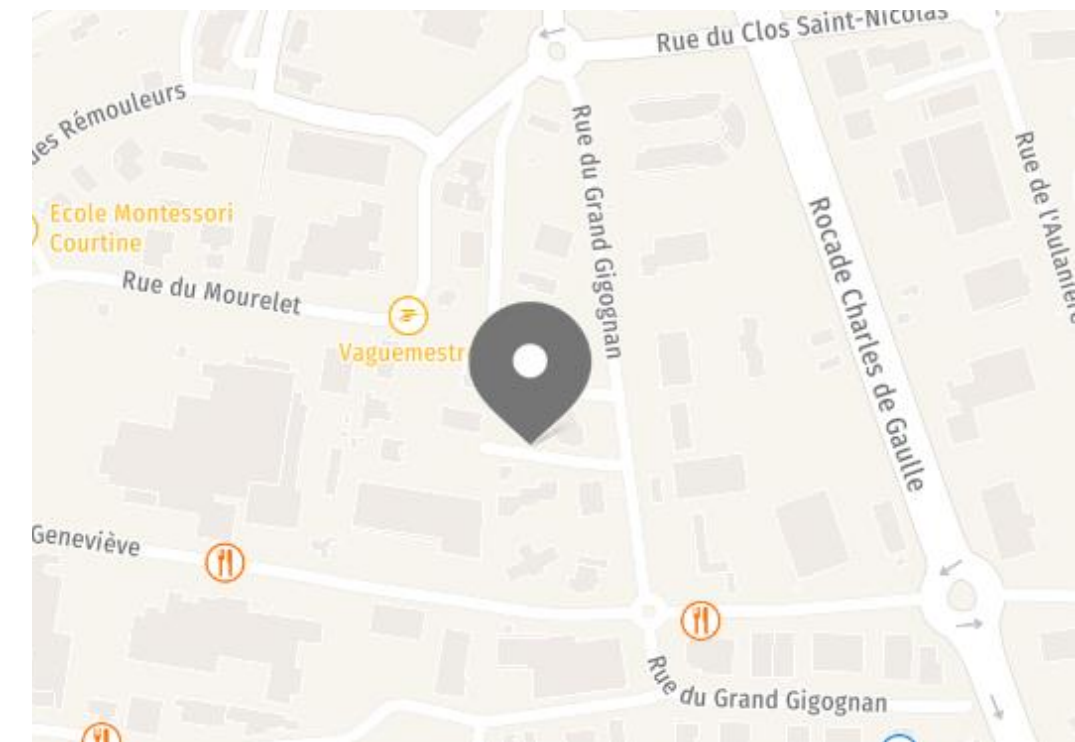
## RP Global France

213 Boulevard de Turin  
59777 Lille



## RP Global France Antenne Bordeaux

Les Bureaux de la Cité Mondiale  
23 Parvis des Chartrons  
33000 Bordeaux



## RP Global France Antenne Avignon

395 rue du Grand Gigognan  
84000 Avignon

# rpGLOBAL

Tel : +33 (0)3 20 51 16 59

E-mail : [contactfrance@rp-global.com](mailto:contactfrance@rp-global.com)

[www.rp-global.com](http://www.rp-global.com)

